



UCL Université catholique de Louvain - **Mons**

MONS

« Action publique, écologie et mondialisation. »

« Comment le parti ECOLO agit-il sur le dossier du nucléaire ? »

Promoteur :

Madame SCHIFFINO Nathalie

Mémoire présenté par :

TROOSTER Clément

en vue de l'obtention du diplôme
de Master 60 en Sciences Politiques

Année académique 2011-2012

Résumé :

Mon mémoire avait pour but d'étudier comment un parti politique agit sur une thématique en fonction de son axe programmatique. Depuis toujours, les écologistes se sont opposés à l'énergie nucléaire, dénonçant les problèmes qu'elle engendre. La lutte contre le nucléaire étant un des combats importants que mènent les partis écologistes depuis leur création.

J'ai donc tenté plus particulièrement d'analyser les différentes actions que mène le parti écologiste francophone sur la thématique du nucléaire. Une des particularités de mon travail est qu'il analyse les actions de ce parti dans un contexte de mondialisation. En effet, j'ai tenté de voir ce que le phénomène de mondialisation avait comme conséquences sur les questions liées au nucléaire et sur les actions d'Ecolo concernant ce dossier.

J'ai choisi de commencer mon mémoire par une étude des partis politiques et plus particulièrement des partis écologistes (dont Ecolo). Ensuite, j'ai tenté d'expliquer le phénomène de mondialisation ainsi que ses conséquences pour la thématique du nucléaire. Ensuite, j'ai abordé l'historique des décisions politiques en matière de nucléaire en Belgique. Dans cet historique, j'ai analysé comment Ecolo avait agi pour chacune des décisions importantes qui avaient été prises. J'ai terminé ce travail par un résumé des actions menées par Ecolo en matière de nucléaire. Pour cette analyse finale, j'ai choisi de le faire en fonction de différentes échelles de décisions tant au niveau local que global. Pour ce faire, j'ai décidé de me baser principalement sur de la recherche documentaire et sur des entretiens avec des spécialistes de la question nucléaire et du parti écologiste francophone.

Mon travail m'a permis de me rendre compte qu'Ecolo devait agir aux différents niveaux de pouvoir en matière de nucléaire. J'en suis arrivé à la conclusion que le parti avait un panel très large d'actions à mener dans le nucléaire. Toutes ces actions ont pour but principal de convaincre les populations du monde et leurs dirigeants de prendre des mesures allant en défaveur de l'énergie nucléaire. Ce travail de prévention et de sensibilisation auprès des peuples du monde pourrait également lui permettre de gagner des voix pour les élections. Ce qui est très important car le meilleur moyen pour tout parti politique et en l'occurrence Ecolo, de mettre en œuvre son programme politique en matière énergétique est l'exercice du pouvoir. Les écologistes du monde entier dont Ecolo doivent militer pour une gestion internationale

des questions énergétiques notamment au niveau de l'U-E. C'est une des conditions indispensables de la faisabilité de la transition énergétique qu'ils prônent

Il m'est particulièrement agréable d'adresser
mes remerciements à tous ceux qui m'ont aidé
et encouragé à rédiger ce mémoire :
Madame SCHIFFINO, ma promotrice,
Laurie, Rémi, Aurélie, Julien et Marie-Claire.

Table des matières :

Introduction.....	P.8
Les partis politiques.....	P.11
Historique des partis politiques.....	P.11
Historique des partis écologistes.....	P.12
Historique du parti écologiste de Belgique francophone « Ecolo ».....	P.15
Empan de vie d'un parti politique.....	P.16
Empan de vie d'Ecolo.....	P.17
Définitions d'un parti politique.....	P.17
Caractéristiques d'un parti politique et du parti Ecolo.....	P.18
Electorat d'Ecolo.....	P.23
Axes programmatiques d'Ecolo.....	P.23
Fonctions d'un parti politique.....	P.25
Typologie des partis politiques.....	P.28
Conditions de l'évolution partisane.....	P.33
La mondialisation	P.36
Définition de la mondialisation.....	P.36
Conséquences de la mondialisation.....	P.37
Actions écologistes dans un contexte de mondialisation.....	P.38
Liens entre la mondialisation et les opinions sur le nucléaire	P.40
Le dossier du nucléaire Belgique.....	P.44
Evolution du nucléaire belge	P.44
Loi de sortie du nucléaire de 2003.....	P.45
La rente nucléaire.....	P.51
Décisions du gouvernement Di Rupo.....	P.52
Actions d'Ecolo sur le dossier du nucléaire.....	P.57
Le niveau local.....	P.57
Le niveau national.....	P.58
Le niveau régional.....	P.59
Le niveau mondial.....	P.61

Conclusion.....P.63

Bibliographic.....P.67

Liste des annexes :

Interviews Vanderburie Julien.....	P.69
Interview Houba Françoise.....	P.82
Interview Ledialogue.....	P.82

Introduction :

Mon mémoire aura pour but de comprendre comment les partis écologistes participent à des décisions publiques qui correspondent à leur axe programmatique à l'heure de la mondialisation. Pour recentrer ma thématique j'ai décidé de choisir un cas pratique, à savoir tenter de comprendre comment le parti ECOLO (Belgique francophone) agit sur le dossier du nucléaire.

Choisir une thématique pour un mémoire n'est jamais une chose aisée. Je vais donc tenter de vous expliquer les raisons de ce choix.

Pourquoi choisir la thématique du nucléaire et de la loi de sortie du nucléaire belge ?

Dans le cadre de l'association ASET « Accueil santé des enfants de Tchernobyl », mes parents et moi-même avons accueilli un jeune Biélorusse chez moi pendant de nombreuses années. Cette association avait pour but d'offrir un environnement sain à des jeunes vivant dans les régions proches de Tchernobyl ; ce qui a eu pour conséquence de me sensibiliser très jeune à la question de l'énergie nucléaire. J'ai toujours été intéressé par les débats autour de cette énergie. En temps qu'étudiant en sciences politiques, je me rends compte que les enjeux autour de l'énergie nucléaire sont nombreux : question de la sécurité, de la dépendance énergétique, de l'emploi, du coût de l'énergie, ... Le nucléaire est donc une question sociétale importante et elle ne doit pas être prise à la légère.

La question de la loi de sortie du nucléaire est très pertinente car elle est d'actualité. En effet, l'application concrète de la loi, à savoir la fermeture des premières centrales nucléaires, arrive à échéance. Comme la loi le prévoit, la prolongation de centrales nucléaires (en cas de risque de manque d'approvisionnement) peut être décidée. La loi de sortie du nucléaire est donc encore d'actualité et la richesse de l'information médiatique sur le sujet nous le prouve. Les décisions qui vont être prises dans les années à venir vont être déterminantes pour la politique énergétique de la Belgique pour les décennies à venir (et les décisions en rapport avec la loi de sortie du nucléaire en font partie).

Pourquoi choisir un parti politique et plus particulièrement le parti ECOLO ?

Mon choix aurait pu se porter sur une association telle que « Greenpeace », mais j'ai préféré choisir un parti politique car son poids sur une décision publique est beaucoup plus important selon moi (notamment son rôle sur la promulgation de la loi de sortie du nucléaire).

J'ai choisi un parti écologiste car la dénonciation de l'énergie nucléaire (civile et militaire) a toujours été un des chevaux de bataille des partis écologistes (et d'ECOLO). Le parti ECOLO est né de mouvements associatifs environnementaux tels que « Les amis de la terre ». Même si son axe programmatique s'est diversifié depuis sa création, le parti et ses militants ont toujours accordé beaucoup d'importance aux questions environnementales. J'ai également décidé de choisir le parti ECOLO car il a été un des moteurs, voire même le moteur de l'élaboration de loi de sortie du nucléaire de 2003. Il continue également à rester très actif sur toutes les questions liées à l'énergie nucléaire. Le parti compte également de nombreux spécialistes sur les questions énergétiques et sur la question nucléaire (ex : DELEUZE Olivier).

En quoi le contexte de mondialisation a eu un impact important sur le dossier du nucléaire ?

A l'heure actuelle toutes les thématiques sociétales importantes sont devenues mondiales. Un évènement dans le monde aura des conséquences plus ou moins grandes dans le reste du monde. La Belgique et la question du nucléaire n'échappent pas à ce phénomène. Ainsi par exemple, la catastrophe de Fukushima aura eu pour conséquences dans d'autres pays : la fermeture de centrales nucléaires (Allemagne), le renforcement des critères de sécurité, la programmation de test de sécurité, ... On peut donc voir que même l'énergie nucléaire est devenue un phénomène mondialisé. C'est pourquoi il est nécessaire de comprendre le phénomène de mondialisation pour mieux cerner la question nucléaire.

Concernant la méthodologie, pour la réalisation de mon mémoire je compte me servir de la recherche documentaire pour mieux saisir les éléments théoriques de ma problématique. J'ai également l'intention de faire des entretiens semi-directifs avec des spécialistes de l'énergie nucléaire qui m'aideront à rédiger ma partie empirique sur le dossier nucléaire.

Quel est le plan de mon mémoire ?

La première partie de mon mémoire consistera en un cadrage théorique sur les partis politiques et les partis écologistes. Premièrement il me faudra définir ce que sont les partis politiques. Secondement, je vais tenter d'analyser l'origine et le poids des partis écologistes dans nos sociétés contemporaines (et plus particulièrement du parti Ecolo), de définir la vision politique en matière de protection de l'environnement des partis écologistes et de définir leur position idéologique sur la question du nucléaire. Troisièmement je vais définir ce contexte de mondialisation. J'essayerai de cerner tous les tenants et aboutissants de ce phénomène. Je tenterai également de comprendre l'influence que le phénomène peut avoir sur la question du nucléaire.

La deuxième partie consistera à analyser la thématique de l'énergie nucléaire de manière technique et selon l'axe programmatique des écologistes francophones en la matière, et d'examiner les différentes actions que le parti ECOLO mène sur le dossier du nucléaire. Je me centrerai plus particulièrement sur la loi de sortie du nucléaire de 2003 et j'essayerai de cerner la loi et ses particularités. J'examinerai le rôle qu'ECOLO a joué dans l'adoption de cette loi et le rôle qu'il y joue dans son application.

La dernière partie consistera en la réponse à ma question de départ. Je tenterai d'établir les solutions les plus adaptées pour les partis écologistes d'influencer nos sociétés en matière de protection de l'environnement.

Les partis politiques :

Etant donné que mon sujet va traiter des partis politiques écologistes et plus particulièrement du parti écologiste francophone, il me semble important de commencer par définir ce que sont les partis politiques. Et pour bien comprendre leur rôle au sein d'un système politique, il est important de voir comment ils sont apparus et dans quels buts. Il me faudra également expliquer comment les partis écologistes sont apparus et définir leurs caractéristiques.

Historique des partis politiques :

Il est important de comprendre comment les partis politiques sont nés pour comprendre comment les partis écologistes ont émergé. La compréhension des raisons de la naissance des partis écologistes est nécessaire pour cerner les combats qu'ils ont menés et qu'ils mènent sur le dossier du nucléaire.

« D'où viennent les partis ? 3 explications :

- Michels, Ostrogorski : nécessité électorale : pour capter les voix des électeurs, surtout avec le suffrage universel, les partis ont besoin d'une organisation.
- Duverger : Parlement ou groupe extra-parlementaire : groupes politiques au parlement qui décident de se rassembler en partis politiques ; Mouvement social ou groupe de pression qui se dote d'une structure politique.
- Rokkan, Seiler : Positionnement par rapport à un conflit structurel (clivage). Ces divisions dans la société entraînent des créations de partis pour défendre les différents positionnements. »¹

On peut donc constater qu'à l'origine, les élus n'étaient pas rassemblés derrière un parti politique mais qu'ils se rassemblaient au parlement en fonction de convergence idéologique. Différents éléments vont les pousser à se rassembler autour d'une organisation politique : une nécessité électorale. En effet, avec l'extension du suffrage censitaire au suffrage universel, les

¹ SCHIFFINO, N., cours d'acteurs du système politique, UCL Mons, Année académique 2011-2012.

élus n'avaient plus la possibilité de toucher tout leur électorat sans une aide organisée. Il y a également la question des choix sociétaux qui ont fait apparaître différents clivages au sein de la société ; les hommes furent donc divisés en différents groupes en fonction de leur positionnement le long de ces clivages. Ces différents groupes s'organisèrent ensuite au sein d'un même parti politique.

Concernant le parti ECOLO, il n'est pas né au sein du parlement mais est né récemment de mouvements environnementaux qui ont décidé de se doter d'un bras armé pour défendre leurs idées et leurs valeurs. La dotation d'un parti politique était une nécessité électorale pour conquérir le pouvoir et défendre leurs visions de l'intérêt général.

Historique des partis écologistes :

« Les partis écologistes ont été porteurs, depuis leur création, d'un projet idéologique-organisationnel bien particulier. Cette identité organisationnelle spécifique, héritée des NMS, constitue peut-être même ce qui les rapproche le plus, en sus d'une préoccupation marquée envers les problèmes écologiques lato sensu. Les NMS désignent l'ensemble fort diversifié des mouvements sociaux qui se sont développés depuis le milieu des années 60 en réaction à des changements sociaux récents. Ils se sont établis indépendamment des partis politiques, organisations et institutions traditionnelles, se sont érigés en porteurs de changements sociaux et sont parvenus par moments à mener des mobilisations de masse : mouvements de protection de l'environnement antinucléaires, pacifistes, féministes, tiers-mondistes, des droits de l'homme, d'initiative de citoyens, ... »²

Ces mêmes mouvements sociaux se sont rendus compte que leur influence en tant que groupe de pression était très faible. « Ces associations ont atteint un seuil de militantisme, de crédibilité et de rendement qu'ils ne pouvaient que difficilement franchir. »³ C'est pourquoi ils se sont rendus compte de la nécessité d'obtenir un bras armé à savoir un parti politique. C'est ainsi que de nombreux partis écologistes se sont fondés.

« Depuis près de deux décennies, voire près de trois décennies dans quelques cas, des partis écologistes ou verts sont présents dans la plupart des démocraties libérales occidentales. Plus

² RIHOUX, B. *Les partis politiques : organisations en changement : le test des écologistes*, l'Harmattan, 2001, P.23.

³ DELWIT, P., *Ecolo : les verts en politique*, Paris, Editions De Boeck Université, 1996, P.27.

récemment, des partis analogues se sont constitués dans d'autres régions du globe : Europe centrale et orientale, Afrique, Asie du Sud Est, Amérique du Sud. En Europe occidentale et dans quelques autres pays tels l'Australie ou la Nouvelle-Zélande, les signes précurseurs de la création de ces partis se sont manifestés durant les années 70, en particulier via l'émergence de nouvelles listes électorales ou partis locaux ou régionaux se présentant comme « verts », « écologistes » et/ou « alternatifs ». Dans la première moitié des années 70, de telles listes ou formations se développent à l'échelon local et/ou régional, respectivement en Australie, Suède, Suisse, France, Belgique francophone et RFA. Dans certains cas, des formations à ambition nationale, ainsi que des listes électorales sont déjà présentes à un échelon supérieur. A l'échelon national, la première présence simultanée de telles listes dans plusieurs pays remonte aux premières élections du parlement européen au suffrage universel. »⁴

On peut donc voir qu'il existe partout dans le monde des partis écologistes mais qu'ils sont surtout présents dans les démocraties occidentales et dans les pays développés. On peut également constater qu'avant de se développer au niveau national, les premières listes électorales écologistes se développent au niveau local. Les années des premières apparitions pour les listes écologistes sont les années 70.

Le développement des partis écologistes peut être expliqué par le concept de post-matérialisme d'Inglehart. « La thèse centrale d'Inglehart est que les sociétés avancées passent du matérialisme au post-matérialisme. Après avoir mis l'accent sur la sécurité économique et physique, elles attacheraient plus d'importance au sentiment d'appartenance, à l'expérience individuelle et à la qualité de la vie. »⁵ Les partis écologistes ont émergé dans des sociétés qui avaient atteint un certain niveau de développement et qui assuraient la satisfaction des besoins primaires de leurs concitoyens. Même si l'axe programmatique des partis écologistes s'est depuis diversifié, ils sont nés dans un but de défendre des besoins de type post-matérialiste tels que la protection de l'environnement, la défense d'un certain cadre de vie,... Il est important de comprendre ce phénomène pour comprendre comment la lutte contre l'énergie nucléaire est apparue dans nos sociétés.

« Au début des années 80, le processus de développement des partis écologistes s'accélère effectivement dans plusieurs pays, ainsi qu'en attestent la progression de leurs résultats

⁴ RIHOUX, B., Op Cit, P.20.

⁵ GALLAND, O., «Inglehart Ronald : La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées », Revue française de sociologie, 1996, Volume 37, numéro 37-3, P.481-483.

électorales, leur développement organisationnel, leur présence croissante à tous les niveaux d'élections et leur entrée dans les assemblées à tous les niveaux de pouvoir. »⁶

Même si les premières listes apparaissent dans les années 70, il faut attendre les années 80 pour que ces partis se dotent d'une réelle organisation au niveau national.

« Durant la décennie 90, leur présence parlementaire à l'échelon national ou fédéral s'est renforcée, passant de 117 sièges dans 11 pays en 1989 à 161 sièges dans 12 pays en juillet 1999. D'aucuns ont cru pouvoir prédire le déclin, voire la disparition prochaine des partis écologistes. Or, en Europe occidentale à tout le moins, ces partis constituent à l'évidence des phénomènes durables. La plupart d'entre eux sont aujourd'hui relativement institutionnalisés, et beaucoup sont assurés de maintenir un certain niveau de représentation parlementaire à l'échelon national. Toutefois, il est à relever qu'aucun parti écologiste d'Europe occidentale, quel que soit son degré de succès ou d'insuccès relatif, n'a disparu à ce jour. Ces partis ont démontré leur capacité à survivre, selon les cas, à une défaite électorale ou l'insuccès prolongé. La seconde moitié des années 90 a été marquée en particulier par l'accès de ces partis au pouvoir exécutif national ou fédéral dans différents pays d'Europe occidentale. »⁷

Les années 90 nous ont montré la durabilité et l'institutionnalisation des partis écologistes. De nombreux partis écologistes ont accédé au pouvoir exécutif, d'autres ont fortement augmenté leurs scores électoraux. Ils ont également montré leur capacité à résister aux défaites électorales (ex : ECOLO et sa défaite électorale de 2004) ou à leur non succès prolongé (ex : depuis leur création, les écologistes français ont été présents à chacune des élections présidentielles malgré qu'ils n'ont jamais passé le cap du second tour).

Force est de constater une progression constante du poids des partis écologistes dans nos démocraties contemporaines. Cette augmentation de leur poids pourrait expliquer l'augmentation de la contestation de l'énergie nucléaire. Elle pourrait également expliquer certaines décisions politiques allant à l'encontre de l'énergie nucléaire (dont la loi belge de sortie du nucléaire de 2003).

Essayons maintenant de voir comment le parti écologiste francophone « ECOLO » est né.

⁶ RIHOUX, B., Op Cit, P.20.

⁷ Ibid, P.20-21.

Historique du parti écologiste de Belgique francophone « ECOLO » :

Troisième force politique en Belgique francophone, récoltant 18% aux législatives et aux régionales, intéressons-nous plus particulièrement à l'histoire du parti « ECOLO », étant donné qu'il s'agit du cas pratique de mon mémoire, il me semble important de parler de sa propre histoire.

« Le Mouvement est créé lors de deux assemblées générales à Huy et à Opheylissem en mars 1980 dans la foulée de plusieurs expériences d'organisations qui remontent à 1971. Les élections européennes de 1979 (...), constituent un catalyseur pour le lancement du parti. (...) Le congrès est en réalité une assemblée directe à laquelle tous les membres peuvent participer avec droit de vote. En 1981, il est renommé assemblée générale (AG), tandis qu'est adopté un premier règlement d'ordre intérieur, (...). Ecolo enregistre une percée aux élections législatives de novembre 1981 (6 sièges à la chambre et au sénat), ce qui occasionne une très forte hausse des ressources financières et marque le début de la professionnalisation. »⁸

Il s'est donc créé dans les années 70-80 comme la plupart des premiers partis écologistes et on peut donc voir que les premières décisions importantes du parti ont été prises lors d'assemblée générale, ce qui est encore le cas actuellement.

« Le parti connaît ensuite une forte croissance du nombre de membres et enregistre une importante progression (16,6%, 2 sièges) aux européennes de 1989. Dans le même temps, ses ressources financières et, par entraînement, le nombre de professionnels progressent suite à une très forte augmentation du financement public des partis. (...) Aux législatives de novembre 1991, le parti double sa représentation parlementaire et obtient 13,5 % des suffrages. En conséquence, les écologistes participent pour la première fois à des négociations en vue de former une coalition à l'échelon national, sans succès. (...) A partir de 1992, la taille organisationnelle du parti augmente fortement en terme de nombre de professionnels. »⁹

L'augmentation du nombre de membres du parti ainsi que l'augmentation du financement public a permis au parti d'améliorer ses moyens (personnels, financiers, matériels,...) et donc par la même occasion d'améliorer sa compétitivité électorale. Cela lui a également permis d'augmenter sa visibilité ce qui est utile pour la promotion de ses idées sur ses sujets phares

⁸ Ibid, P.145.

⁹ Ibid, P.146.

(dont celui de l'énergie nucléaire).

« Aux législatives de mai 1995, Ecolo enregistre pour la première fois un recul électoral en voix et en sièges. La réforme de l'état, qui se traduit par un développement des assemblées régionales et de leurs infrastructures ainsi que le mode de financement public des partis, permet toutefois au parti de ne pas connaître une baisse de ses ressources financières. (...) Entre 1996 et 1998, la position relative d'Ecolo en terme d'intentions de vote et de popularité s'améliore considérablement, en particulier dans le sillage de l'affaire Dutroux. Le nombre de membres croît à nouveau, tandis que différentes personnalités rejoignent le parti ou s'en rapprochent (à l'instar des parents de Mélissa Russo). (...) Lors des élections législatives, régionales et européennes de juin 1999, Ecolo obtient 22,5% des voix. Les écologistes francophones rejoignent, dans la foulée, des majorités arc-en-ciel. »¹⁰

D'une manière générale, à l'heure actuelle, ECOLO oscille entre la troisième et la quatrième place en terme de pourcentage de voix obtenu. Le parti semble obtenir de meilleurs résultats aux élections européennes et régionales, tandis qu'il obtient de moins bons résultats aux élections fédérales.

L'évolution du parti jusque dans les années 90 est intéressante pour comprendre l'évolution du parti et ce qui lui a permis de participer au gouvernement fédéral en 1999 (gouvernement Verhofstad 1). C'est lors de cette même participation gouvernementale que fut décidé de mettre en place la loi de sortie du nucléaire.

Empan de vie d'un parti politique :

Pedersen¹¹ nous propose le modèle de l'empan de vie pour catégoriser l'historique d'un parti politique en différentes étapes :

- T0 : la première présentation de liste électorale.
- T1 : la date de création officielle du parti.
- T2 : La première participation aux élections nationales.
- T3 : Obtenir un élu au niveau national.
- T4 : Le maintien d'élus aux élections nationales suivantes.
- T5 : La participation au gouvernement au niveau national.

¹⁰ Ibid, P.147-148.

¹¹ Ibid, P.124-126.

Empan de vie d'ECOLO :

- T0 : les premières présentations de liste ont lieu au niveau local dans les années 70.
- T1 : la création officielle du parti a lieu en 1980.
- T2 : ECOLO participe à ses premières élections nationales en 1981.
- T3 : ECOLO obtient ses premiers élus nationaux également lors des élections législatives de 1981.
- T4 : ECOLO maintient ses élus lors des élections fédérales suivantes.
- T5 : ECOLO obtient un gros score aux élections fédérales et participe pour la première fois au gouvernement fédéral en 1999.

Force est de constater qu'ECOLO a rapidement atteint la 5^{ème} phase contrairement à d'autres partis écologistes. Cette 5^{ème} étape est très importante dans notre cas pratique étant donné que dès sa première participation au gouvernement fédéral, le parti a négocié la sortie du nucléaire.

Définitions d'un parti politique :

Comment pourrait-on définir concrètement un parti politique ?

Essai de définition générale : « on définira donc les partis comme étant des organisations visant à mobiliser des individus dans une action collective menée contre d'autres, pareillement mobilisés, afin d'accéder, seuls ou en coalition, à l'exercice des fonctions du gouvernement. Cette action collective et cette prétention à conduire la marche des affaires publiques sont justifiées par une conception particulière de l'intérêt général. »¹²

Au vu de cette définition, on peut donc résumer les partis politiques comme étant des entreprises politiques rassemblant différents membres autour d'idées ou de valeurs partagées dont le but est d'accéder à la gestion des différents organes politiques. Les écologistes ont leur propre vision de l'intérêt général notamment en terme de production d'énergie. C'est pourquoi ils ont œuvré pour accéder à l'exercice du pouvoir pour y arriver en 1999 et développer une partie de leur programme (autrement dit vision de l'intérêt général).

¹² SEILER, D-L., *les partis politiques*, A Colin, Paris, 1993, P.25.

Caractéristiques d'un parti politique et du parti Ecolo :

Quelles sont les caractéristiques particulières d'un parti politique ? Quelles sont les particularités qui permettent de le distinguer d'une autre organisation ? Voici des exemples de questions auxquels je vais essayer de répondre dans cette partie.

Selon Jo Lapalombra et Myron Weiner, pour qu'un groupe puisse être considéré comme un parti politique, il doit remplir quatre conditions :

- « la continuité dans l'organisation , c' est à dire une organisation dont l'espérance de vie ne dépend pas de celle de ses dirigeants actuels
- une organisation visible et vraisemblablement permanente
- une détermination consciente des dirigeants de conquérir et de conserver le pouvoir de décision seul ou en coalition avec d'autres, tant au niveau local que national, et non d'influencer simplement l'exercice
- un souci d'organisation en vue de gagner des partisans lors d'élections ou de tout autre moyen d'obtenir l'appui populaire. »¹³

Selon ces caractéristiques, pour être considéré comme un parti politique, il faut une organisation importante et organisée, qui dure dans le temps, qui a pour but d'exercer le pouvoir et qui, pour ce faire, recherche par différents moyens le soutien populaire d'un électorat. Nous verrons par la suite une typologie des partis en fonction de leur type d'électorat.

ECOLO a prouvé la continuité de son organisation : il existe depuis plus de 30 ans et a su persister malgré des défaites électorales. Il s'est doté d'une organisation présente aux différents échelons (local, régional et national) et cela notamment dû au financement public. Il participe régulièrement à l'exercice du pouvoir et ce, aux différents niveaux de pouvoir. Cependant, il a des difficultés à s'y maintenir régulièrement. C'est pourquoi même si ECOLO était au pouvoir lors de l'adoption de la loi de sortie du nucléaire, il ne le fut pas lorsque le gouvernement Di Rupo a décidé une modification de la loi en juin 2012.

« Les partis se comportent comme des ensembles souples, comme des entreprises politiques. Tous les changements (y compris organisationnels) au sein du parti se produisent donc dans le

¹³ Ibid, P.21.

sens d'une maximisation du nombre de votes, c-à-d. dans le sens d'une domination de son environnement électoral. Seule cette maximisation du résultat électoral permet aux dirigeants ou cadres du parti, à titre individuel, de rencontrer leurs objectifs respectifs. (Satori) »¹⁴

Si l'on suit la vision de Satori sur les partis politiques, ils agiraient dans le seul but de maximiser leurs scores électoraux. Ils mettraient donc en place les mesures les plus rationnelles pour atteindre cet objectif et les dirigeants politiques seraient jugés par les membres du parti en fonction de l'atteinte ou non de cet objectif.

Cependant pour Panebianco « dans bien des situations, les partis n'agissent pas collectivement de manière rationnelle, pour plusieurs raisons. »¹⁵ Ces raisons peuvent d'abord être idéologiques. Dans les cas précis des partis écologistes, il est par exemple tout à fait envisageable que des choix peu efficaces en matière de maximisation du résultat électoral soient posés.

Ainsi si l'on suit les propos de Panebianco, on ne verra jamais des écologistes mettre en avant des projets sociétaux qui détruisent l'environnement même si ces projets leur permettraient d'obtenir de meilleurs scores électoraux (il existe des exemples de ce genre pour chaque parti politique belge).

Ainsi, la contestation de l'énergie nucléaire a toujours été une volonté des militants du parti, ce qui n'était pas forcément un choix politique rationnel lors des premières années de vie du parti (à l'époque l'énergie nucléaire était approuvée par une grande partie de la population).

Intéressons-nous maintenant à la vision de Katz et Mair sur les risques de cartellisation de certains partis politiques. En effet, « l'état est devenu une source centrale de ressources à travers lequel le parti peut non seulement assurer sa propre survie, mais également augmenter sa capacité de résistance face aux défis lancés par de nouveaux partis ou mouvements contestataires. Les partis ayant gagné l'accès aux ressources de l'état constituent donc progressivement un cartel, au sein duquel ils partagent les ressources et parviennent à survivre. Grâce à ces ressources, le parti de cartel, en situation de campagne électorale est donc également caractérisé par une forte intensité en capital, ainsi que par une professionnalisation et une centralisation accrues. (Katz et Mair) »¹⁶

¹⁴ RIHOUX, B., Op Cit, P.45.

¹⁵ Ibid, P.46.

¹⁶ Ibid, P.86.

Selon la vision de ces auteurs, il y aurait un risque d'accaparament des ressources étatiques par les partis politiques (régulièrement au pouvoir) dans le but de s'y maintenir. On peut y voir un risque pour la démocratie d'autant que si l'on regarde en Wallonie, depuis l'apparition d'ÉCOLO, aucun parti politique n'est apparu et n'a su s'immiscer de manière déterminante dans la vie politique francophone. Cela est sans doute dû, du moins en partie, à la loi de financement des partis politiques de 1989 qui prévoit un financement en fonction des résultats électoraux fédéraux. La dernière modification de loi prévoit que « dès qu'un parti compte un élu dans chacune des deux chambres fédérales (bientôt, un élu dans une assemblée suffira), il a droit aux deniers publics. Soit un forfait de 125000 € indexés par parti et un montant de 1,25€ par voix aux législatives. »¹⁷ Il y a donc bien un avantage financier pour les partis qui font les plus gros scores électoraux, ce même financement qui peut fortement les aider à maintenir leurs scores électoraux.

Ce phénomène de cartellisation pourrait expliquer pourquoi le parti écologiste a mis plus ou moins 20 ans avant d'accéder au pouvoir fédéral et de négocier la sortie du nucléaire civil.

La vision de Kitschelt est intéressante car elle centralise la vision de Satori et de Panebianco. En effet, « selon Kitschelt, la forme organisationnelle concrète d'un parti s'inscrit sur un continuum entre deux logiques : la logique de compétition électorale, c-à-d. l'adaptation de l'organisation interne, du programme et de la stratégie aux conditions du marché politique afin de maximiser la performance électorale, et la logique de représentation du noyau militant, qui s'inspire des convictions idéologiques et des pratiques politiques des militants les plus actifs. (Kitschelt) »¹⁸

On pourrait résumer ce point de vue comme suit : chaque parti politique est composé de militants défendant une certaine idéologie et le parti s'organise en fonction de cette idéologie et d'un objectif de maximisation de son score électoral. Le but de tout dirigeant de parti politique serait donc de mettre une organisation compétitive en terme électoral tout en respectant l'axe programmatique défendu par les militants.

Pour définir la nature des partis politiques, il y a lieu de tenir compte de trois éléments principaux :

¹⁷ La Libre, PIRET, P., « Inique le financement des partis ? », www.lalibre.be, consultée le 30/05/2012.

¹⁸ RIHOUX, B., Op Cit, P.90.

« La représentation collective :

Les partis politiques sont des instances de représentation d'intérêts collectifs. C'est important pour joindre les notions d'action collective et de parti politique.

La compétition politique :

Les partis ont pour vocation de conquérir le pouvoir politique à partir d'une compétition entre eux. Cette compétition n'est bien entendu effective que dans une démocratie. Cette caractéristique ne se retrouve pas, ni dans les groupes de pression, ni dans les nouveaux mouvements sociaux.

Une structuration :

Dirigeants et élus : le bureau du parti, le président,... Ils gèrent le parti.

Adhérents et militants : ils payent une adhésion et s'investissent dans le parti.

Sympathisants et électeurs : ils donnent leur voix au parti.¹⁹

Selon cette théorie, la nature d'un parti politique serait composée d'une structure qui, sur base d'une certaine idéologie a pour but de gérer tout ce qui concerne l'intérêt collectif au sein des différents organes de pouvoir politique. Pour ce faire, sa structure est là pour l'aider à prendre part à la compétition électorale avec les autres partis politiques.

« ECOLO a 13 sénateurs et députés au parlement fédéral (législature de 2010), 16 députés au parlement de la Région Bruxelles-Capitale (2009), 14 au parlement wallon (2009), 18 au parlement de la fédération Wallonie-Bruxelles (2009) et 3 au parlement de la communauté germanophone (2009) »²⁰, ce qui prouve la volonté d'ECOLO de représentation collective et de compétition électorale. C'est d'ailleurs le meilleur moyen pour le parti d'imposer sa vision en terme de protection de l'environnement (et d'énergie nucléaire).

Les dirigeants d'ECOLO sont les actuels co-présidents : « Emily Hoyos et Olivier Deleuze »²¹. Le parti compte de nombreux adhérents et des militants. Il octroie d'ailleurs la qualité de membre à toute personne adhérant aux valeurs du parti moyennant le règlement d'une cotisation. Les sympathisants et électeurs : les sympathisants sont les personnes qui soutiennent le parti. « ECOLO compte actuellement près de 40.000 sympathisants »²²

¹⁹ SCHIFFINO, N., Op Cit.

²⁰ Ecolo, « Nos parlementaires », www.ecolo.be, consultée le 16/07/2012.

²¹ Ecolo, « Comment Ecolo est organisé ? », www.ecolo.be, consultée le 16/07/2012.

²² Ecolo, « Devenir membre ? », www.ecolo.be, consultée le 30/10/2011.

« Les partis écologistes sont un terrain propice à l'étude des organisations partisanes. Plusieurs auteurs ont suggéré récemment que l'analyse des petits partis ou des partis mineurs, domaine longtemps négligé, présente une pertinence toute particulière. Ils peuvent, de fait, remplir plusieurs fonctions importantes dans les systèmes de partis, et plus généralement dans les systèmes politiques. Ils contribuent souvent à placer de nouveaux enjeux à l'agenda politique, enjeux qui seront souvent repris, selon différentes modalités et après une certaine durée, par les grands partis. Ils peuvent également jouer un rôle de soupape de sécurité qui en définitive, contribue à stabiliser les systèmes de partis. En outre l'existence même des partis mineurs peut parfois conduire à l'élargissement de l'espace idéologique au sein duquel les partis majeurs entrent en compétition. »²³

Cette vision est très intéressante car elle nous montre pourquoi les partis écologistes sont intéressants à étudier. Ils élargissent également le champ idéologique des partis majeurs, ainsi par exemple, à l'heure actuelle, tous les partis politiques ont mis dans leur programme des propositions en terme de développement durable (la mobilisation des partis écologistes dans ce domaine a sans doute beaucoup contribué à ce fait là). Il est important de préciser que dans certains pays, les partis écologistes sont devenus des partis majeurs. ECOLO a également contribué à mettre à l'agenda la thématique du nucléaire, ce qui a abouti à la loi de sortie du nucléaire de 2003.

Electorat d'Ecolo :

Je vais maintenant m'intéresser à l'électorat d'ECOLO. Il est pertinent de s'intéresser à l'électorat du parti car le parti accorde beaucoup de place aux militants et à l'électorat du parti. Les axes programmatiques du parti sont fort dépendants des militants et de l'électorat. Il en va de même pour l'axe programmatique écologiste en matière de nucléaire.

Une des caractéristiques d'Ecolo est qu'il s'agit d'un parti jeune tout comme son électorat. Ainsi, « Plus on est jeune, plus on a tendance à voter écolo. Inversement, plus on monte dans les catégories d'âge, moins le vote écologiste est présent. (...) L'électorat écologiste se caractérise par sa jeunesse, son très haut niveau d'instruction, son appartenance aux couches moyennes.»²⁴

²³ RIHOUX, B., Op Cit, P.19.

²⁴ DELWIT, P., Op Cit, P.152-153.

On peut également voir que l'électorat est composé des classes moyennes, de gens avec un haut niveau d'instruction, ce qui rejoint bien le concept de post-matérialisme. En effet, une fois que l'on a atteint un certain niveau de vie et une certaine éducation, on s'intéresse à la satisfaction de besoin de type post-matérialiste.

Concernant les trois clivages historiques (laïc-clérical, bourgeois-prolétaire, centre-périphérie), comment se situe l'électorat écologiste ? « Cet électorat apparaît marginal, ou plutôt transversal par rapport aux alignements traditionnels de la vie politique belge. »²⁵ En effet, l'électorat écologiste ne répond pas à cette vision des clivages, il a sa propre vision de la société et son propre positionnement idéologique, qui ne se situe pas le long des clivages traditionnels.

Axes programmatiques d'Ecolo :

Mais quels sont les principaux axes programmatiques d'Ecolo²⁶ ? Je ne vais aborder que les points qui ont un lien avec ma problématique.

- la remise en cause du productivisme et de la croissance : pour Ecolo, le fait de produire à tout prix est un objectif dangereux qui va conduire nos sociétés à une catastrophe écologique. Ainsi, pour les écologistes, mettre en avant le nucléaire uniquement parce qu'il est rentable alors qu'il comporte un risque pour l'environnement, fait partie de ce que dénoncent les écologistes.

- L'économie au service de la société et non l'inverse : pour eux, c'est la politique qui doit orienter les productions économiques et non l'économie qui doit orienter les décisions politiques. L'économie doit servir la population et non le contraire. Pour le parti, la production électrique doit être au service de la population et elle ne doit pas la mettre en danger comme pour l'énergie nucléaire.

- La défense des services publics et de l'interventionnisme étatique : Ecolo veut donner à l'état les moyens d'intervenir afin de réguler le marché. Ce qui permettrait à l'état de protéger les citoyens et leur environnement. En plus de défendre la sortie du nucléaire, les écologistes

²⁵ Ibid, P.155.

²⁶ Ibid, P.163-184.

défendent une intervention de l'état pour contrôler les agissements des entreprises qui gèrent l'énergie nucléaire.

- Le projet européen : Ecolo dénonce le projet européen tel qu'il est à l'heure actuelle. Pour le parti, ce projet accorde trop peu de place aux citoyens. Ecolo reste convaincu que l'Europe est une solution pour protéger les citoyens des excès du marché et du phénomène de mondialisation (excès ayant des graves conséquences sociales et environnementales à ses yeux).

Concernant l'idéologie politique des partis écologistes, Marc Abélès nous propose de développer quatre grandes exigences qu'ont apportées ces partis. Ces quatre exigences vont nous aider à situer les partis écologistes dans les différentes typologies que je vais aborder par la suite. Quelles sont-elles :

« - La première des exigences, c'est la démocratie. Pourquoi ? Parce que nous sommes dans des sociétés « de plus en plus complexes exigeant des formes de régulation de plus en plus sophistiquées. (...) Aujourd'hui, les citoyens sont de plus en plus formés et informés, ils exigent de participer à la vie politique, à la gestion de la cité, ou tout du moins, aux décisions qui y concourent.

-La seconde exigence, c'est la dimension planétaire des problèmes abordés. C'est pourquoi la pensée écologiste tente de dépasser le cadre relativement étroit de la nation. Qu'il s'agisse des questions liées à l'explosion démographique, ou des questions liées aux disparités nord sud, ou bien des questions de pollution transfrontières, tous ces facteurs-là, à l'évidence, ne peuvent trouver de réponse qu'à une dimension supra-nationale et autant que possible , à la dimension planétaire.

- La troisième exigence, c'est qu'à partir du moment où les ressources sont limitées, (...), la seule logique substitutive consiste, tout simplement, en un partage plus équitable de ressources limitées.

- La quatrième exigence introduite par la pensée écologiste veut substituer à la compétition et aux logiques actuelles, des logiques de solidarité et de partage. »²⁷

²⁷ ABELES, Marc., *le défi écologiste*, L'Harmattan, Paris, 1993, p.43.

La première exigence est celle d'avoir des sociétés plus démocratiques avec plus de participation citoyenne. L'organisation des partis écologistes vue ci-dessus est un des éléments de réponses proposées par les écologistes. La seconde dimension est la volonté de gérer une grande partie des problèmes au niveau mondial, ce qui est nécessaire dans un contexte mondialisation (phénomène que j'expliquerai par la suite). Les troisième et quatrième exigences ont trait à une volonté d'obtenir une société plus égalitaire et plus juste, une société qui fonctionne en harmonie avec son environnement.

Fonctions d'un parti politique :

Je vais maintenant m'intéresser aux fonctions des partis politiques. Concrètement, la question sera de savoir ce qu'ils apportent à nos sociétés ? Quels sont leurs rôles dans des sociétés de type démocratique ?

« Merkel : Il définit donc cinq fonctions qui incombent aux partis politiques : J'ai décidé de développer trois de ses fonctions car elles sont pertinentes pour comprendre notre cas pratique.

- Recrutement et sélection du personnel dirigeant pour les postes de gouvernement : Ils choisissent ceux qui exerceront une fonction au sein de l'exécutif.

La fonction du parti politique est donc d'assurer la gouvernance de la société et donc du système politique. »²⁸

Une fois les élections terminées, le ou les partis qui vont diriger l'exécutif choisissent les personnes qui seront appelées à diriger les différents ministères. C'est ainsi qu'ECOLO, lors des négociations gouvernementales de 1999, a obtenu différents postes de l'exécutif. Notamment le poste de Secrétaire d'État à l'Énergie et au Développement durable, adjoint au ministre de la Mobilité et des Transports d'Olivier Deleuze. C'est d'ailleurs Olivier Deleuze qui a été un des principaux moteurs de l'élaboration de loi de sortie du nucléaire.

²⁸ SCHIFFINO, N., Op Cit.

- « Genèse de programmes et de politiques pour le gouvernement :
C'est la mise en place de programmes économiques, sociaux, de politiques publiques, ... pour le gouvernement. L'idée est positive : les partis politiques ont pour fonction d'analyser en permanence le fonctionnement de la société, en étudier les problèmes et proposer des solutions.»²⁹

Les partis politiques proposent différentes solutions (ce qui équivaut à leur programme politique) et c'est sur base de ces propositions que le citoyen est alors amené à faire son choix électoral. Si le parti gouverne seul (système majoritaire ou système proportionnel avec une majorité absolue pour un parti), il pourra mettre en place son programme comme bon lui semble ; si différents partis gouvernent (système proportionnel), ils devront négocier entre eux les parties de leurs programmes qui seront mises en place.

C'est ainsi qu'ECOLO en 1999 a demandé comme préalable à sa participation gouvernementale de préparer une loi de sortie du nucléaire.

- « Coordination et contrôle des organes gouvernementaux :
Que l'on soit ou non dans une participatie, on considère que les partis politiques peuvent aider à stabiliser le fonctionnement du système politique en jouant le rôle de relais entre les citoyens et l'Etat. Enfin, la présence de coalitions dans de nombreux systèmes politiques fait que les décisions étant partagées, elles doivent trouver l'accord de tous les partenaires. Ceci dilue le pouvoir du parti politique. »³⁰
Comme vu ci-dessus, le contrôle et la coordination des organes gouvernementaux par les partis politiques n'est pas si simple que cela, les ministres et le parti auxquels ils appartiennent s'influencent l'un l'autre. Le ministre doit également tenir compte des partenaires sociaux et des membres de la coalition (dans le cas d'un système de type proportionnel).

C'est ainsi que le parti écologiste a dû tenir compte de ses partenaires lorsqu'il a négocié la loi de sortie du nucléaire. Certains de ses militants ainsi que certaines

²⁹ Ibid.

³⁰ Ibid.

associations environnementales voulaient fermer les centrales nucléaires après 30 ans d'exploitation. Ecolo devant prendre en considération les avis divergents de ses partenaires a concédé une fermeture en 40 ans avec possibilité de prolongation.

Après sa participation au gouvernement « Verhoosftad 1 », Ecolo a basculé dans l'opposition et c'est dans l'opposition qu'il a dû régulièrement interpellier les gouvernements suivants sur la thématique du nucléaire (veiller à ce qu'ils fassent les investissements nécessaires pour préparer l'après nucléaire, empêcher un retour en arrière sur la loi de sortie du nucléaire,...).

« Les partis politiques assurent la représentation des citoyens tout en lui conférant la légitimité nécessaire à l'accomplissement de la fonction représentative. Ils permettent aux électeurs de choisir, fût-ce indirectement, leurs législateurs et leurs gouvernants tout en fixant le cadre et les grandes orientations de la politique qu'ils souhaitent voir réalisée.»³¹

Si l'on analyse ces propos, les partis politiques trouvent leur légitimité dans le vote et c'est dans celui-ci qu'ils peuvent également la perdre. Il est ainsi légitime qu'un parti assure les fonctions exécutives de l'état lorsqu'il gagne les élections tout comme il est légitime qu'il ne les exerce pas lorsqu'il les perd.

C'est ainsi que les écologistes francophones ont trouvé toute leur légitimité à participer à l'exercice du pouvoir suite à leur victoire électorale. Il est plus dur de prouver la légitimité de leur programme énergétique (dont la sortie du nucléaire) ; en effet, il est compliqué de prouver que les gens qui ont voté pour eux approuvaient cette partie de leur programme.

Typologie des partis politiques :

« Les clivages partisans : une dimension unique ? Le principe des classifications « de sens commun » consiste à ranger les partis suivant leurs étiquettes et leurs alliances en huit catégories : les communistes, les socialistes, les écologistes, les démocrates-chrétiens, les libéraux, les agrariens, les conservateurs et l'extrême droite. »³²

Sur base de cette typologie, nous pouvons voir que le parti Ecolo constitue un type de parti politique bien spécifique et avec ses propres caractéristiques.

³¹ SEILER, D-L., Op Cit, P.31-32.

³² Ibid, P.35.

Caractéristiques organisationnelles d'Ecolo :

Comme nous avons pu le voir dans la partie historique, le parti Ecolo est né de mouvements sociaux tels que « Les amis de la terre » ; c'est pour cela qu'il a des «traits organisationnels idéal-typiques d'un « parti mouvement » qui sont issus des nouveaux mouvements sociaux :

- Leadership collectif
- Contrôle effectif des détenteurs de postes et de mandats par les membres.
- Rotation
- Ouverture (accès libre aux réunions pour les adhérents, etc.)
- Prééminence et autonomie du niveau le plus bas (niveau local)
- Fortes limitations des cumuls de postes et de mandats
- Possibilités de participation/d'influence pour les membres
- Absence de leadership professionnalisé
- Règles de parité hommes-femmes
- Représentation garantie pour les groupes minoritaires.
- Limitation des revenus personnels des mandataires. »³³

« C'est en effet en matière d'organisation et de mode de fonctionnement que les partis écologistes posent selon lui un défi démocratique aux partis préexistants. (Deschouwer) »³⁴

Il s'agit d'un modèle type et il va de soi que ce modèle peut varier d'un pays à l'autre et d'un parti politique à l'autre. Ainsi par exemple, pour ECOLO, il n'y a pas d'absence de professionnalisation du leadership. On peut donc voir que les partis écologistes, même s'ils restent des partis politiques, ont dans leurs principes organisationnels des particularités qui les distinguent d'autres partis politiques. Ils ont une certaine vision de la manière de faire la politique et de la démocratie. Et certaines de ces particularités ont pu avoir une influence sur les décisions d'ECOLO sur le nucléaire. Ainsi la forte place accordée aux militants, a eu une influence sur les décisions prises par les dirigeants notamment en terme de nucléaire.

³³ RIHOUX, B., Op Cit, P.33.

³⁴ Ibid, P.94.

Revenons maintenant aux différentes typologies des partis politiques, « certains auteurs classent les partis en fonction d'un critère unique et universel. Le plus fameux et le plus ancien de ces critères est sans conteste l'opposition droite-gauche.»³⁵

Axe droite-gauche :

D'une manière générale, la droite correspond à des partis politiques de types conservateurs ou libéraux et la gauche correspond à des partis plus réformistes prônant certaines valeurs (solidarité, justice sociale, égalité,...) face aux conséquences du capitalisme et des logiques de marché. Cependant, la réalité est beaucoup plus complexe que ce simple clivage gauche-droite et cela pour plusieurs raisons. Il y a des partis politiques idéologiquement différents qui se réclament tous de gauche et c'est également le cas pour la droite. Ainsi par exemple, les communistes et les socialistes se disent tous les deux de gauche, cependant les premiers veulent mettre en place un système différent du capitalisme tandis que les seconds veulent juste en limiter ses excès. Au sein des différents partis politiques, on retrouve différents courants idéologiques se situant différemment sur cet axe gauche-droite.

« D'aucuns contestant le manichéisme inhérent à semblable dualité proposèrent de la diviser par l'introduction du concept de centre. D'autres poussèrent la critique jusqu'à nier totalement le bien fondé des concepts de droite et de gauche. »³⁶

On peut donc voir qu'au delà des différences entre partis de gauche et partis de droite, certains proposent d'ajouter un troisième point de repère à cet axe, se situant à cheval sur le gauche et la droite (les partis du centre). Ce point regroupe tous les partis politiques prônant un juste milieu entre les idéologies issues de la droite et de la gauche. Certains vont même jusqu'à contester le fait que cet axe gauche-droite puisse permettre de classer les partis politiques.

« Les concepts de droite et de gauche ne peuvent faire l'objet d'une définition scientifique qui soit univoque et opposable à chacun. En effet, ce vocabulaire s'enracine dans l'inconscient collectif des peuples et participe de l'imaginaire social. En réalité ces mots revêtent des acceptions différentes en fonction des situations et de l'évolution historique »³⁷

³⁵ SEILER, D-L., Op Cit, P.38.

³⁶ Ibid, P.39.

³⁷ Ibid, P.44.

Si l'on suit les propos de l'auteur, il n'y a pas de définition générale de cet axe gauche-droite, cela varie d'un pays à l'autre en fonction de l'histoire et la culture politique.

Les politiciens et les partis politiques peuvent donc être catégorisés différemment d'un pays à l'autre. Cela pose la question de savoir si d'un pays à l'autre, les partis écologistes peuvent être classés différemment et si leurs idéologies varient fortement.

Concernant le parti ECOLO, sur base des entretiens que j'ai effectués avec un membre d'ECOLO (cfr annexe interview Vanderburie Julien) ainsi que sur base de son programme socio-économique³⁸, on pourrait définir le parti comme un parti de gauche. Monsieur Vanderburie mettait en avant trois pôles importants qui ressemblent aux quatre exigences d'Abélès : le pôle environnemental, le pôle du combat démocratique et un troisième pôle, plus centré sur l'égalitarisme et les questions sociales. Ces trois pôles ne correspondent pas à des différents courants au sein du parti mais il est possible que certains militants s'identifient plus à un pôle en particulier qu'à un autre.

Parti de masse et de cadres :

DUVERGER nous propose une classification différente où il distingue les partis de cadres des partis de masse. Cette typologie est basée sur la nature des membres des différents partis politiques.

« Structure : partis de masse ou partis de cadres :

Il n'existe pas de parti de cadres et parti de masse à l'état pur. C'est pourquoi on parle de ces deux notions comme des idéo-types qui permettent quand même de classer les partis dans la pratique. Ces concepts sont développés par Maurice Duverger.

Partis de masse

- Leur origine est parlementaire. Ils naissent dans le système politique via des

Partis de cadres

- Ils trouvent leur origine à l'extérieur de l'arène parlementaire. Ils naissent à partir de

³⁸ Ecolo, « La transition écologique de la société au cœur d'un projet d'avenir », www.ecolo.be, consultée le 17/07/2012.

représentations parlementaires déjà existantes.

- Le parti de masse s'adresse au plus grand nombre d'adhérents possibles.

L'adhésion pouvant être collective, l'idée est de pouvoir cibler le plus grand nombre possible d'adhérents.

- Ce sont des partis traditionnellement à gauche dans le cadre d'une logique liée à leur idéologie.

- Sur le plan de la participation :

On demande aux membres de participer à des meetings, des réunions, ...

l'émanation d'une volonté au sein de la société civile : organisations, mouvements, ...

- Le parti de cadres fait appel à des élites socio économiques. Dès lors, son électorat sera plus restreint.

L'adhésion se fait sur base individuelle et volontaire en fonction de la notoriété des personnes. C'est beaucoup plus fermé.

- Ce sont des partis traditionnellement à droite dans le cadre d'une logique liée à leur idéologie.

- Sur le plan de la participation :

Ce genre de parti ne demande pas ce genre de sollicitations auprès de ces membres. »³⁹

Si l'on résume les différents éléments de cette classification, le parti de masse s'appuie sur la force du nombre et l'aide de ses nombreux adhérents, tandis que le parti de cadre s'appuierait sur le pouvoir (financier ou autre) et les compétences de ses membres (limités en nombre). Cette typologie est très intéressante mais en réalité les partis ne sont jamais entièrement un parti de cadre ou un parti de masse, ils sont tantôt plus l'un tantôt plus l'autre.

Si l'on suit ces critères, Ecolo serait à l'origine un parti de cadre. En effet, il tient son origine d'un groupe extra-parlementaire. Mais si l'on regarde les autres critères, Ecolo tiendrait plus du parti de masse et ce pour plusieurs raisons : il vise le plus grand nombre d'adhérents possibles (son système organisationnel nous le prouve), c'est un parti traditionnellement à gauche, il demande une participation régulière de ses membres (AG, Assemblée régionale, ...).

³⁹ SCHIFFINO, N., Op Cit.

Une autre vision estime quant à elle que les partis politiques appartiennent tous maintenant à deux types différents de partis politiques. Cette classification est basée sur l'électorat qui est visé par ces partis politiques. Ces deux types de partis politiques sont :

« *Le parti attrape-tout et le parti interclassiste* :

En réalité, cette idée de parti attrape-tout et de parti de rassemblement (interclassiste) est basée sur l'idée que les partis de masse n'existent plus car ils ne visent plus l'encadrement des citoyens comme au 20^{ème} siècle. Ils ne défendent plus une idéologie forte, tranchée.

Les partis attrape-tout ratissent le plus largement possible, ce qui suppose une position assez centriste. Les partis interclassistes, eux, étaient des partis qui essayaient de cibler plusieurs catégories sociales de leur électorat mais qui n'abandonnent pas pour autant leur ligne doctrinale. »⁴⁰

On peut donc voir que ces deux types de partis qu'ils gardent ou non une ligne doctrinale forte, cherchent à obtenir une assise électorale la plus large possible. C'est sans doute une étape incontournable à laquelle les partis ont dû prendre part pour s'assurer une compétitivité électorale.

Sur base de cette typologie on pourrait définir ECOLO comme un parti interclassiste car même s'il vise plusieurs catégories sociales, il garde une ligne doctrinale forte. Bon nombre de ses propositions sont souvent considérées comme radicales (ex : s'il était un parti attrape-tout, il aurait une position beaucoup moins tranchée sur le nucléaire).

Conditions de l'évolution partisane :

Je vais maintenant essayer de définir les conditions d'évolution d'une organisation partisane. Avant tout, il me faut tenter de voir si un parti politique évolue. Koole nous apporte une réponse :

« Il n'existera jamais une forme partisane définitive car l'environnement des partis est en perpétuel mouvement »⁴¹ (Koole). Si l'on suit le propos de l'auteur, les partis politiques seraient en constante évolution et cette mutation serait liée à la transformation de leur environnement.

⁴⁰ Ibid

⁴¹ RIHOUX, B., Op Cit, P.87.

Il faut également prendre en compte que « l'évolution des structures partisanes sera fonction de deux types de facteurs : les pressions de l'environnement ç-à-d. l'évolution des conditions socio-économiques, historiques et de compétition politique, et les changements de la sous-culture politique propre au parti. »⁴² L'évolution d'un parti est donc également liée à l'évolution de son environnement. Ainsi, par exemple, le financement public des partis politiques a entraîné le fait qu'ils ne soient plus dépendants de donations ou de cotisations pour assurer leur fonctionnement. Ecolo a connu des défaites électorales qui auraient pu avoir de graves conséquences mais le financement public lui a permis de se maintenir comme un des principaux partis de Belgique francophone.

Sorauf apporte un complément intéressant à l'explication des sous-coalitions ; il considère les partis comme une structure divisée, « Il les représente comme une structure trinitaire, constituée donc de trois ensembles : l'organisation proprement dite, le parti gouvernement et le parti dans l'électorat. (...) Sorauf observe que le principal axe de conflit oppose le plus souvent le parti de gouvernement et le parti-appareil, dans la mesure où ils détiennent une source de légitimité différente. Le premier en particulier, le parti parlementaire tire sa légitimité plus directement de la base électorale, tandis que le second émane plus directement de la base militante du parti. »⁴³

Selon lui, le principal conflit oppose les membres du parti occupant des fonctions d'élus (ex : ministres, députés,...) et les membres du parti élus par les militants et occupant des fonctions au sein de l'organisation interne du parti (ex : président du parti,...).

« Si le parti présente une forte identité idéologique, il ne connaît pas ou peu de conflit de légitimité, celle-ci étant détenue par le parti-appareil, et ce dernier est dès lors à même de contrôler et de subordonner le parti de gouvernement qui prédomine. »⁴⁴

L'organisation d'ECOLO accorde une grande place aux militants et donc un grand contrôle des militants sur le parti-appareil et sur le parti gouvernement. Les écologistes élisent leurs dirigeants et attendent d'eux certaines attitudes notamment sur la thématique du nucléaire. On a ainsi pu voir Olivier Deleuze dans la presse réagir aux décisions prises par le gouvernement concernant la loi de sortie du nucléaire. Cela permet de montrer aux citoyens et aux militants d'Ecolo que le parti reste actif sur le dossier.

⁴² Ibid, P.51.

⁴³ Ibid, P.53.

⁴⁴ Ibid, P.53.

Ecolo veut amener à la réalisation de son programme politique mais il doit assurer sa survie lors des différents suffrages électoraux et ces deux objectifs ne sont pas toujours complémentaires. Les militants seront également attentifs à cela et un échec au niveau de ces objectifs pourrait entraîner une contestation des militants.

On vient donc de voir l'influence qu'à l'environnement sur les partis politiques. Mais est-ce qu'Ecolo choisit de s'adapter aux évolutions ou est-ce qu'il choisit d'influencer l'environnement pour aller dans le sens de ses objectifs ? Sur base de mes recherches je crois plus en la seconde hypothèse. En effet, Ecolo n'a jamais changé d'opinion en ce qui concerne ses idées environnementales (notamment sur le nucléaire) ce qui n'est pas le cas de son environnement.

« Les partis les plus âgés tendent à être moins enclins à innover en matière d'organisation, et les partis dont la maximisation du résultat électoral constitue l'objectif prioritaire tendent à être plus innovants dans leur organisation que les partis nourrissant d'autres objectifs prioritaires (Appleton et Ward) »⁴⁵.

Ecolo est un parti jeune, son organisation, différente des autres partis politiques nous prouve sa capacité d'innovation. Il recherche le score électoral mais pas à tout prix (pas au point de renier ses axes programmatiques et ses militants).

⁴⁵ Ibid, P.83.

La mondialisation :

Il est important de définir le phénomène de mondialisation car c'est un phénomène qui touche toutes les politiques publiques. Il n'est donc pas sans influence sur les décisions prises par les gouvernants et leurs partis politiques (tout comme pour Ecolo). La thématique du nucléaire tout comme les thématiques environnementales n'échappent pas à ce phénomène. Ainsi, par exemple, un accident nucléaire engendre des pollutions qui ne s'arrêtent pas aux frontières des états (ex : Tchernobyl).

Définition de la mondialisation :

Certains ne retiennent que la vision économique qui considère la mondialisation comme « un processus historique qui est le fruit de l'innovation humaine et du progrès technique. Elle évoque l'intégration croissante des économies dans le monde entier, au moyen surtout des courants d'échanges et des flux financiers. Ce terme évoque aussi parfois les transferts internationaux de main-d'œuvre ou de connaissances (migrations de travail ou technologiques). »⁴⁶

Mais la mondialisation ne concerne pas que le monde économique, il s'agit en fait d'un « processus historique marqué par l'intensification et l'accélération des communications et des échanges internationaux, le développement des relations transnationales et l'essor de systèmes de solidarité et d'échanges déterritorialisés. La mondialisation se caractérise par l'extension des interdépendances à l'échelle mondiale et un plus grand degré d'interpénétration des sociétés. Elle concerne les êtres humains, les biens, les services marchands, les institutions, les pratiques culturelles, ainsi que les idées et les savoirs. »⁴⁷

La mondialisation est donc caractérisée par un accroissement des échanges internationaux, et le nucléaire n'échappe pas à cette règle. L'énergie nucléaire est une énergie mondialisée, ainsi de nombreuses organisations ont été mises en place pour réguler l'énergie nucléaire, tels que l'AIEA, L'AEN, Euratom, ... Il s'est également développé des organisations militantes anti nucléaires tels que Greenpeace, Friends of earth international, ...

⁴⁶ Le FMI, « *La mondialisation faut-il s'en réjouir ou la redouter ?* », www.imf.org, consultée le 20/07/2012.

⁴⁷ NAY, O., *Lexique de science politique, vie et institutions politiques*, Editions Dalloz, Paris, 2008, P.325-327.

Conséquences de la mondialisation :

La mondialisation est sujette à beaucoup de débats, certains lui portent de nombreuses critiques tantôt positives tantôt négatives. Mais quels sont les points positifs et négatifs de la mondialisation ?

- Les points positifs : augmentation de la circulation de l'information ce qui joue en faveur de la démocratie et des citoyens, meilleure diffusion des savoirs et des techniques ; le producteur peut produire plus facilement et les consommateurs peuvent mieux profiter de la concurrence ;...
- Les points négatifs : profondes disparités économiques ; accroissement de l'écart entre les pauvres et les riches ; inégalités régionales des investissements ; l'interdépendance accentue les phénomènes de crises ; perte de pouvoir des états ;...

« L'enjeu général de la mondialisation peut être défini comme l'émergence d'une société complète de niveau mondial, d'une société-Monde qui ajouterait un nouvel échelon aux situations géographiques (géotypes) de substance sociétale déjà présentes (local, régional, national, continental) sans se substituer à eux mais en influant sur eux et en étant influencés par eux.

Il existe en effet des problèmes mondiaux : on sait que ni les radiations nucléaires, ni les émissions de CO₂ ne respectent les frontières ; on sait aussi que le sida représente un phénomène d'un genre nouveau en ce qu'il découle d'une configuration planétaire des modes de vie et interfère sur les logiques démographiques mondiales. »⁴⁸

Les différentes échelles régionales du local au régional n'ont pas disparu mais sont donc influencées par ce phénomène de mondialisation et influencent le reste du monde dans un grand système d'interdépendance. Ainsi par exemple, la catastrophe de Fukushima, qui eut lieu dans une région du Japon a eu pour conséquence une diminution dans l'opinion nationale des citoyens en faveur de l'énergie nucléaire d'autres pays (parfois à l'autre bout de la planète).

⁴⁸Cairn Info, LEVY, J., « La mondialisation : un événement géographique », www.cairn.info, consultée le 21/07/2012.

Ces différentes échelles sont gérées par des pouvoirs politiques mais qu'en est-il au niveau de l'échelle mondiale ?

« Si l'on est loin d'un gouvernement mondial digne de ce nom, on note que la thématique du développement durable a engendré une chaîne d'événements mondiaux et a créé une arène de débat public qu'aucun gouvernement, aucune firme ne peut ignorer. On constate aussi que les crises sanitaires mondiales (SIDA, SRAS, grippe aviaire) sont de plus en plus clairement gérées par des organismes de type gouvernemental appartenant au système de l'ONU. »⁴⁹
On constate donc que même si l'on est loin d'un gouvernement mondial, de plus en plus de thématiques internationales sont gérées en coopération avec de nombreux états de la planète ou qu'elles sont traitées par des organisations internationales gouvernementales.

Actions écologistes dans un contexte de mondialisation :

« Pour les écologistes, les stratégies nationales ont un intérêt relativement faible. La plupart de leurs luttes se mènent contre une pollution locale. Mais l'humanité a aujourd'hui, malheureusement, la capacité de créer des pollutions à longue distance qui se rient des frontières : pluies acides, pollution du Rhin par la firme suisse Sandoz, nuage de Tchernobyl...

Face à ces pollutions transfrontières, il n'y a qu'une solution : des règles transfrontières. C'est-à-dire supranationales. Bien entendu, pour les écologistes, le mieux étant l'ennemi du pire, des réglementations d'échelle nationale ne sont pas à négliger. »⁵⁰

Ceci résume bien la position des écologistes en matière environnementale. Il est clair qu'il est beaucoup plus pertinent de sortir de l'énergie nucléaire au niveau mondial que de sortir de l'énergie nucléaire au niveau d'un seul pays. Ainsi à quoi bon faire une loi de sortie du nucléaire en Belgique alors qu'en France l'énergie nucléaire est toujours d'actualité et que certains de leurs réacteurs sont situés près de la frontière belge ? Néanmoins les écologistes ne négligent pas les décisions nationales, premièrement car c'est encore le niveau de pouvoir qui garde le plus de compétences politiques et parce que les états ont tendance à copier les politiques publiques de leur voisins. Ainsi de nombreux pays européens prennent souvent

⁴⁹ Ibid.

⁵⁰ Cairn Info, LIPIETZ, A., « *écologie politique et mondialisation* », www.cairn.info, consultée le 19/07/2012.

l'Allemagne comme modèle économique, hors l'Allemagne est en train de sortir de l'énergie nucléaire. Ceci pourrait donc influencer d'autres pays européens à faire de même.

L'écologie politique défend donc des politiques publiques transnationales, c'est une raison qui explique pourquoi les écologistes sont pro-européens en général. Cependant, les écologistes sont obligés d'agir principalement au niveau national, car ils se heurtent à un adversaire « : le souverainisme national, qui se pare des vertus de la souveraineté populaire. Car tant que chaque Etat peut dire « Je fais ce qui me convient chez moi », il défend à la fois le libéralisme économique et l'irresponsabilité écologique à l'égard de ses voisins. »⁵¹

En effet, les écologistes, même s'ils défendent des gestions publiques internationales ou transnationales, agissent principalement au niveau des états car l'état reste souverain dans de nombreux domaines (comme celui du nucléaire).

Même s'ils agissent principalement au niveau des états, « face à la mondialisation productiviste du capital, les écologistes sont résolument engagés dans une course à la mondialisation démocratique qui ne s'achèvera qu'avec une sorte de République universelle. Il s'agit d'imposer les normes d'un développement soutenable, c'est-à-dire, selon la définition onusienne, respectant la capacité des générations présentes à satisfaire leurs besoins, à commencer par ceux des plus démunis, sans compromettre la capacité des générations futures à satisfaire les leurs. »⁵²

Le but des partis écologistes face à la mondialisation est de s'assurer que ce phénomène mondial soit régulé de manière démocratique (que les citoyens aient leur mot à dire) et ils veulent également que le phénomène de mondialisation soit socialement et écologiquement plus juste et qu'il préserve l'avenir des générations futures.

Les écologistes n'acceptent pas l'idée d'une « mondialisation qui renvoie au caractère indéterminé, anarchique et autonome des affaires mondiales ; à l'absence de contrôle, de bureau de direction. »⁵³Ce côté de la mondialisation va à l'encontre des valeurs écologistes et de leur vision de la société mondiale. Même si bon nombre d'écologistes critiquent certains aspects négatifs de la mondialisation, beaucoup voient quand même en elle la possibilité et l'espoir d'instituer un nouvel ordre mondial.

⁵¹ Ibid.

⁵² Ibid.

⁵³ BAUMAN, Z., *le coût humain de la mondialisation*, Hachette Littératures, Paris, 1999, P.92.

Liens entre la mondialisation et les opinions sur le nucléaire :

Concernant la thématique du nucléaire, en quoi la mondialisation influence-t-elle les opinions sur l'énergie nucléaire ?

- Les divers accidents survenus dans des centrales nucléaires sur l'ensemble de la planète, de Tchernobyl à Fukushima, ont eu des conséquences écologiques qui ont affecté de nombreux pays à la fois. Ces conséquences négatives pour l'environnement et ses populations ont eu pour effet d'augmenter le nombre de personnes opposées à l'énergie nucléaire. La problématique de la gestion des déchets nucléaires (dont certains ont une durée de vie très longue) est également un argument en faveur des anti-nucléaires (si un accident devait survenir dans un pays avec des déchets nucléaires, il pourrait y avoir de graves conséquences). Cependant, certaines personnes ont continué de défendre la sûreté de l'énergie nucléaire en donnant des explications à ces accidents. Ex : pour Tchernobyl bon nombre de scientifiques ont mis en avant la vétusté des technologies nucléaires utilisées par l'U.R.S.S. ; pour Fukushima, certains ont pointé du doigt l'irresponsabilité des Japonais d'installer des réacteurs nucléaires près de zones sismiques. Les pro-nucléaires mettent en avant que « le secteur nucléaire est sans doute le plus réglementé et le plus contrôlé de tous. »⁵⁴ Concernant les déchets, les pro-nucléaires expliquent que les déchets sont traités de manière très sécurisée en attendant de trouver une solution pour les recycler.
- La diffusion du savoir et des technologies : la mondialisation a permis une diffusion plus rapide des technologies et des savoirs à l'ensemble de la planète, y compris les technologies et savoirs en matière de nucléaire. Ainsi pour faire face aux défis auxquels sera confrontée l'énergie nucléaire dans les années à venir, de nombreux projets internationaux sont en développement et ils ont pour but de produire des centrales plus sûres et beaucoup moins consommatrices d'uranium (ex : « les réacteurs de troisième génération (EPR), les réacteurs de quatrième génération, le développement de la fusion, le développement de réacteur mobile, ... »⁵⁵). Bon nombre de partis écologistes et d'associations anti-nucléaires mettent en avant le fait que ces nouvelles technologies apporteront des améliorations, même si elles ne résoudront pas les problèmes majeurs dus au nucléaire. Les anti-nucléaires mettent en avant que la

⁵⁴ TERTRAIS, B., *Atlas mondial du nucléaire*, Editions Autrement, Paris, 2011, P.2.

⁵⁵ Ibid, P.32-33.

diffusion du savoir et des technologies permettra un développement plus rapide des énergies renouvelables et que cette diffusion améliorera plus rapidement leur productivité et leur rentabilité.

- Les phénomènes d'imitation entre les états : les états du globe ont tendance à se copier l'un l'autre en matière de politique publique, c'est ainsi que de nombreux pays émergents ont décidé de développer l'énergie nucléaire pour s'assurer un avenir énergétique serein (ex : « 11 en Chine, 6 en Inde, 8 en Russie,... »⁵⁶). Les écologistes eux, mettent en avant le fait que de nombreuses économies fonctionnent très bien sans le nucléaire (Norvège, Australie,...) et que certains modèles de pays développés ont décidé (comme la Belgique) de sortir du nucléaire (ex : Allemagne, Suède, Autriche, ...).
- La flambée des prix des matières fossiles : de nombreux pro-nucléaires mettent en avant que face à la diminution des réserves d'énergies fossiles ainsi que face à l'augmentation constante des prix de celle-ci, le seul moyen pour un pays d'assurer sa survie est de mettre en avant l'énergie nucléaire. Les anti-nucléaires mettent en avant le fait que les réserves d'uranium sont également très limitées et que son prix va également s'envoler dans les années à venir. Les pro-nucléaires contestent ce point de vue, selon eux, il y aura assez d'uranium et ce pour diverses raisons : « découvertes nouvelles ; le prix joue le rôle de facteur d'ajustement : il augmente en cas de hausse de la demande, ce qui a pour effet de rendre rentable l'exploitation de certaines réserves ; le démantèlement des armes nucléaires russes et américaines et la réutilisation des matières fissiles qu'elles contiennent à des fins civiles peuvent aussi être un complément ; le recours au thorium. »⁵⁷
- La crise économique et les problèmes de dettes de certains pays : la crise économique de 2008 a mis de nombreux pays dans la difficulté pour faire face au remboursement de leurs dettes. Dans ce contexte, la contestation de l'énergie nucléaire apparaît plus difficile au vu du coût qu'entraînerait sa sortie en terme d'investissement dans d'autres énergies, en terme de pertes d'emplois,... Les partis écologistes répondent différents éléments contradictoires : la perte d'emplois sera compensée par des emplois plus nombreux dans les énergies renouvelables ou non ; certains emplois du nucléaire ne

⁵⁶ Ibid, P.27.

⁵⁷ Ibid, P.31.

seront pas supprimés (emplois lié au démantèlement des centrales, au traitement et à la gestion des déchets) ; le développement d'énergies alternatives apportera de l'argent aux états qui investiront dans ce secteur (impôts sur les emplois créés, vente des technologies à des pays étrangers ;...). La rentabilité de l'énergie nucléaire est également remise en question par les écologistes ; la création de nouveaux réacteurs nucléaires coûte très cher et elle n'est rentable que si elle est prise en charge par le public et amortie avant la libéralisation de l'électricité (CFR interview Monsieur Vanderburie, spécialiste d'Ecolo sur la question du nucléaire).

- La lutte contre le réchauffement climatique : la lutte contre le réchauffement climatique est un des phénomènes majeurs de ce siècle pour la société globale. Beaucoup de décisions étatiques ont été prises pour lutter contre le réchauffement climatique (ex : protocole de Kyoto), et dans ce contexte, la contestation du nucléaire est difficile car cette énergie est peu émettrice de CO₂. Selon les pro-nucléaires, la sortie du nucléaire ne pourra être compensée uniquement par des énergies renouvelables, elle sera remplacée également par des unités de production à base d'énergie fossile (émettrice de CO₂). Les associations anti-nucléaires et les partis écologistes mettent en avant un autre point de vue. Ils contestent le fait que l'énergie nucléaire est peu émettrice de CO₂. En effet, selon Monsieur Vanderburie (voir annexe interview Monsieur Vanderburie.), l'extraction de l'uranium émettrait beaucoup de CO₂ presque autant qu'une centrale TGV (Turbine Gaz Vapeur). Même si selon lui la Belgique ne pourrait pas fonctionner à 100% de renouvelable, Monsieur Vanderburie met également en avant qu'obtenir 95 % de renouvelable au niveau européen à l'horizon 2050 est possible.
- Suite à la mondialisation, la facilité d'échange entre les pays augmente le risque de prolifération nucléaire : les anti-nucléaires mettent en avant le fait que le développement de l'énergie nucléaire augmente les risques de prolifération des armes nucléaires. Selon les pro- nucléaires, « seules certaines installations permettent d'accéder à la bombe. En soi, l'achat ou la construction d'une centrale nucléaire classique ne donne aucun moyen de dévier vers des activités militaires. »⁵⁸

On peut donc constater que la mondialisation et ses conséquences ont de nombreux impacts sur l'énergie nucléaire. Les arguments de chaque camp (anti et pro nucléaire) sont contestés

⁵⁸ Ibid, P.2.

par d'autres arguments de l'autre. Cette thématique est donc sujette à de vifs débats et il est difficile pour le citoyen d'avoir les bonnes informations pour se positionner.

Le dossier du nucléaire en Belgique :

Maintenant, je vais m'intéresser précisément à mon cas pratique, à savoir le dossier du nucléaire belge et plus particulièrement la loi de sortie de nucléaire de 2003. Si je choisis précisément la loi de sortie, c'est parce que c'est la plus grande décision qui ait été prise en Belgique en matière de nucléaire. Concernant le nucléaire je vais essayer de voir comment ECOLO a agi sur ce dossier et comment il agit actuellement.

Evolution du nucléaire belge :

La Belgique comme beaucoup de pays européens a commencé à investir dans le nucléaire dans les années 70. Le contexte international a beaucoup poussé les dirigeants belges de l'époque à faire ce choix : « tensions au Moyen Orient (guerres arabo-israéliennes) et chocs pétroliers ; forte inflation ; tensions entre le bloc de l'est et de l'ouest ; ... »⁵⁹ Le contexte national a également joué ; le développement économique a apporté une augmentation de la consommation énergétique. Cette même augmentation nous a amené une dépendance énergétique vis-à-vis des pays exportateurs d'énergies en tout genre. C'est différents facteurs ont certainement influencé les dirigeants belges dans leur décision de lancer un programme de nucléaire civil (le nucléaire étant considéré comme un moyen d'indépendance énergétique).

« En Belgique, les trois premiers réacteurs nucléaires ont été construits début des années 1970 et connectés au réseau en 1975 : un à Tihange et deux à Doel. Entre 1982 et 1985, deux réacteurs supplémentaires ont été mis en service sur chaque site, portant le total à sept réacteurs nucléaires (quatre à Doel et trois à Tihange). Le projet de construction d'un cinquième réacteur à Doel a été abandonné au début des années 1980 en raison des nombreuses protestations et, suite à la catastrophe de Tchernobyl (avril 1986), un moratoire sur la construction de nouveaux réacteurs a été instauré en 1988. »⁶⁰

On peut donc voir que pendant dix ans on a décidé de construire des centrales nucléaires et que l'on a ensuite décidé d'interdire la création de nouveaux réacteurs. La catastrophe de Tchernobyl (1986) y est sans doute pour beaucoup dans cette décision.

⁵⁹ HONORE, L., cours d'Histoire économique et sociale, UCL Mons, année académique 2006-2007, P.33.

⁶⁰ Ecolo, FAUCONNIER, J-F., « *argumentaire d'ecolo : la question du nucléaire* », www.ecolo.be, consultée le 21/05/2012, P.4.

« Initialement, les centrales nucléaires étaient supposées avoir une durée de vie de 30 ans. Elles ont été amorties au niveau comptable en 20 ans. (...) En réalité, aucune durée de vie maximale n'était mentionnée explicitement dans les autorisations officielles. Raison invoquée par Electrabel : l'absence – théorique - de limites techniques à la durée de vie d'un réacteur bien entretenu au vu de la possibilité – tout aussi théorique - d'en remplacer tous les éléments. »⁶¹

Ce qui signifie qu'à partir de 20 ans de fonctionnement, Electrabel effectue de gros bénéfices sur ces centrales nucléaires (« 850 millions d'euros par an »⁶²). On constate également que malgré ce qui avait été prévu, les centrales nucléaires ont eu une durée de vie excédant 30 ans. En effet, rien n'avait été précisé quant à la durée de vie des centrales, c'est pour cela qu'Electrabel préconisait la prolongation des centrales nucléaires avec le remplacement de certains outils (cfr interview Madame Houba Françoise, responsable de la cellule « question client » d'Electrabel).

Plus aucune décision importante en matière de nucléaire n'a été prise jusqu'à la « loi sur la sortie progressive de l'énergie nucléaire à des fins de production industrielle d'électricité » de 2003. Je vais analyser en détails cette loi car c'est à mes yeux la plus importante décision que la Belgique ait prise en matière de nucléaire.

Loi de sortie du nucléaire de 2003 :

Les années nonante sont marquées par deux crises politiques majeures en Belgique : l'affaire Dutroux et la crise de la dioxine. Ces crises vont être favorables aux écologistes car en 1999, les écologistes réussissent une percée électorale obtenant un score électoral d'un peu plus de 7 % à la chambre et au sénat. C'est ainsi qu'Ecolo (avec son homologue flamand Groen) participe aux négociations gouvernementales et demande dans ces négociations de voter une loi pour la sortie du nucléaire civil en Belgique, cette loi sera votée en 2003.

Deux écologistes vont être à la base de cette loi : Durant Isabelle (Vice première ministre, ministre de la mobilité et des transports de l'époque) et Deleuze Olivier (secrétaire d'état à l'énergie et au développement de l'époque). Ecolo devant obtenir l'accord des autres

⁶¹ Ibid

⁶² La Libre, « *La rente nucléaire : batailles et revirements* », www.lalibre.be, consultée le 07/06/2012.

membres de la coalition, ces deux représentants vont travailler sur une loi qui devra obtenir l'aval des autres membres (leurs niveaux d'exigences seront revus légèrement à la baisse). C'est ainsi que la loi est adoptée et « publiée le 28 février 2003 et entre en vigueur le 10 mars 2003 »⁶³

« Le projet de loi a été longuement étudié au Parlement et y a fait l'objet de nombreuses discussions. Contrairement à ce qui s'est passé lors de l'introduction du nucléaire dans notre pays (lors de laquelle aucun débat de société n'a eu lieu) »⁶⁴

Points principaux de cette loi :

La loi prévoit la fermeture de l'ensemble des réacteurs nucléaires après 40 ans d'exploitation.

Réacteur nucléaire (puissance)	Date de mise en service industrielle	Année de fermeture
Doel 1 (392 MW)	15 février 1975	2015
Tihange 1 (962 MW)	1 ^{er} octobre 1975	2015
Doel 2 (392 MW)	1 ^{er} décembre 1975	2015
Doel 3 (1006 MW)	1 ^{er} octobre 1982	2022
Tihange 2 (960 MW)	1 ^{er} février 1983	2023
Doel 4 (985 MW)	1 ^{er} juillet 1985	2025
Tihange 3 (1015 MW)	1 ^{er} septembre 1985	2025

Comme vu sur le tableau⁶⁵ ci-dessus, la fermeture des premières centrales aura lieu en 2015 et les dernières centrales fermeront en 2025. La fermeture de toutes les centrales entraînera une perte de 5712 Méga Watt, ce qui représente « 55% de la production électrique belge. Le secteur de l'électricité ne représente à son tour qu'une partie de l'énergie consommée (transport, chauffage, etc.) et des émissions de CO2 qui y sont liées. Ramené à notre consommation totale *finale* d'énergie, le nucléaire pèse alors un peu moins de 10%. »⁶⁶

⁶³ Le portail du pouvoir judiciaire de Belgique, « *Loi sur la sortie progressive de l'énergie nucléaire à des fins de production industrielle d'électricité* », www.juridat.be, consultée 23/04/2012.

⁶⁴ FAUCONNIER, J-F., Op Cit, P.4.

⁶⁵ Ibid, P.5.

⁶⁶ Ibid, P.6.

Art 3 : « aucune nouvelle centrale nucléaire destinée à la production industrielle d'électricité à partir de la fission de combustibles nucléaires, ne peut être créée et/ou mise en exploitation. »⁶⁷
Cet article est important car la loi, en plus de prévoir la fermeture des centrales en activité après 40 ans, interdit également la construction de toute nouvelle centrale. Cependant la loi n'interdit que la construction de centrale nucléaire sur base de la fission, rien n'est prévu concernant la fusion de l'atome. Cette technologie n'a pas encore été développée dans le monde mais on pourrait imaginer qu'elle le soit plus tard. Quelles seront alors les décisions belges en matière de fusion ? La Belgique décidera-t-elle d'investir dans cette technologie ?

Art 9 : « En cas de menace pour la sécurité d'approvisionnement en matière d'électricité, le roi peut, par arrêté royal délibéré en conseil des ministres, après avis de la commission de régulation de l'Electricité et du gaz, prendre les mesures nécessaires, sans préjudices des articles 3 à 7 de cette loi, sauf en cas de force majeure. Cet avis portera notamment sur l'incidence de l'évolution des prix de production sur la sécurité d'approvisionnement. »⁶⁸
Cet article de loi est très important, car il prévoit la possibilité de ne pas respecter en partie la loi en cas de menace pour la sécurité d'approvisionnement.

On pourrait imaginer, si la sécurité d'approvisionnement est compromise, un report de la fermeture de certaines centrales d'un certains nombres d'années ; Il serait également possible que la Belgique passe des accords pour acheter de l'électricité à l'étranger pour faire face au risque de pénurie ;....

« Il est bien entendu toujours possible qu'Electrabel décide de fermer un ou plusieurs réacteurs plus tôt que la date prévue par la loi, si le coût d'entretien de réacteurs plus anciens s'avère trop élevé. Des dysfonctionnements graves peuvent également surgir, nécessitant une fermeture pour des raisons de sécurité. Un ou plusieurs réacteurs pourraient également échouer aux 'stress tests' improvisés suite à la catastrophe de Fukushima. Rien ne garantit donc que les sept réacteurs belges atteignent les 40 ans... »⁶⁹

Il est peu envisageable qu'Electrabel décide la fermeture anticipée de centrales nucléaires, au vu des bénéfices que le nucléaire lui rapporte. A moins que de graves problèmes de sécurité ne soient détectés ou que des problèmes de sécurité nécessitent des travaux importants.

⁶⁷ Le portail du pouvoir judiciaire de Belgique, Op Cit.

⁶⁸ Ibid

⁶⁹ FAUCONNIER, J-F., Op Cit, P.4.

Nous venons de voir les points principaux de la loi de sortie du nucléaire. On peut remarquer qu'Ecolo a fait certaines concessions que n'auraient pas faites certaines associations environnementales ou certains militants du parti. Premièrement la loi prévoit une sortie au bout de 40 ans seulement, secondement, elle n'interdit pas la possibilité de développer d'autres technologies nucléaires (comme la fusion) et dernièrement elle prévoit la possibilité de non-respect de la loi en cas de risque de pénurie d'approvisionnement en électricité.

Débats autour de la loi depuis son entrée en vigueur :

Intéressons-nous maintenant à la situation depuis 2003. Quelles mesures ont été prises pour assurer la réalisation des échéances prévues par la loi ? Certains partis politiques ont-ils essayé de faire abroger la loi ? D'autres décisions politiques en matière de nucléaires ont-elles été prises ?...

Est-ce que des partis politiques ont tenté depuis 2003 de modifier ou de supprimer cette loi ?

Sur base de mes recherches sur le site de la chambre⁷⁰ et de mes entretiens avec Monsieur Vanderburie je peux dire que oui. J'ai relevé deux propositions d'abrogations et une proposition d'amendements au parlement fédéral :

- Le Vlaams Belang a voulu supprimer la loi de 2003 à deux reprises (en 2006 et en 2003). Les motifs invoqués sont les suivants : le risque pour la sécurité d'approvisionnement, le fait que les autres technologies ne sont pas encore suffisamment développées, la sortie du nucléaire va à l'encontre de la lutte contre le réchauffement climatique, l'absence de plan pour préparer l'après nucléaire, le risque d'un manque d'indépendance énergétique au vu de la situation géopolitique internationale.
- La NV-A a également voulu supprimer la loi de sortie du nucléaire à deux reprises (en 2008 et 2011). Le principal motif invoqué est le suivant : le risque pour la sécurité d'approvisionnement.

⁷⁰ La chambre, « Projets et propositions de loi », www.lachambre.be, consultée le 05/05/2012.

- Le MR a voulu modifier la loi sur le nucléaire en 2008. Cette modification prévoyait la fermeture des trois centrales les plus vieilles comme cela est prévu dans la loi mais la prolongation de 20 ans de la fermeture des quatre autres centrales.

Depuis sa dernière participation au gouvernement fédéral en 2003, Ecolo est resté dans l'opposition, on pourrait donc imaginer que les gouvernements suivants aient voulu supprimer ou modifier la loi, cependant ce ne fut pas le cas. Monsieur Vanderburie (voir annexe) explique cela par le fait que la population reste relativement hostile au nucléaire et la catastrophe de Fukushima a renforcé ce sentiment.

Réactions d'Ecolo :

Comment Ecolo a réagi face aux critiques sur la loi de 2003 et aux tentatives de suppression ou de modification de la loi ?

Ecolo a réagi en dénonçant les arguments avancés par ses contradicteurs, que ce soit dans la presse ou dans les différentes arènes parlementaires. Que conteste Ecolo ?

- Le risque pour la sécurité d'approvisionnement⁷¹ : Ecolo estime quant à lui qu'au vu des prévisions de consommation et au vu des capacités de production des unités de remplacements, que la sécurité d'approvisionnement n'est pas mise en péril. Monsieur Vanderburie m'a juste précisé que ces unités de remplacement avaient été mises en route tardivement et que l'on n'était pas sûr qu'elles seraient prêtes pour 2015. Il y aurait selon lui une incertitude d'un an mais il est sûr qu'en 2017 on n'aura plus besoin des trois plus vieux réacteurs.
- Concernant les technologies non confirmées : ces technologies qui doivent être utilisées pour remplacer le nucléaire, sont aptes même si elles peuvent encore être améliorées. Selon les écologistes, « l'évolution future du parc de production, projetée fin 2015, même compte tenu de la fermeture des trois plus anciens réacteurs, illustre une capacité installée en hausse. »⁷² Selon eux, cela prouve que ces technologies qu'elles soient de type fossile ou renouvelable sont prêtes pour remplacer l'énergie nucléaire.

⁷¹ Ecolo, « *Sortir du nucléaire en Belgique* », www.ecolo.be, consultée le 9/05/2012

⁷² Ecolo, Op Cit.

- Au point de vue de la lutte contre le réchauffement climatique⁷³ : Ecolo affirme que l'énergie nucléaire ne peut pas aider à résoudre le défi climatique, elle ne représente qu'une part trop faible de la production d'énergie. Ecolo met également en avant que malgré une part importante de production nucléaire en Belgique, nous restons l'un des plus gros émetteurs de CO2 au monde. Et un des points les plus importants selon les écologistes est que l'extraction de l'uranium émet jusqu'à 1/3 d'un central au gaz moderne (même si Monsieur Vanderburie précise que les émissions de CO2 sont comptabilisées dans le pays d'extraction et pas d'utilisation). Le parti affirme également qu'il est totalement possible de lutter contre le réchauffement climatique et de sortir de l'énergie nucléaire.
- Sur l'absence de plan pour préparer la sortie du nucléaire : Monsieur Vanderburie (voir annexe) explique qu'il s'agit d'un problème de répartition des compétences en Belgique. En effet, les régions sont compétentes en matière d'énergie et le fédéral est uniquement compétent pour l'énergie nucléaire. Il explique alors que même si le fédéral a voté la loi de 2003, il ne pouvait pas imposer aux régions de développer d'autres formes d'énergies. C'est donc un problème purement institutionnel qui fait qu'il n'y a pas de plan pour préparer l'après nucléaire.
- A propos de l'indépendance énergétique⁷⁴ : selon les écologistes, le nucléaire ne permet pas d'indépendance énergétique pour deux raisons : il ne représente qu'une part infime de la consommation énergétique totale et parce que l'uranium est extrait dans des pays hors de l'U-E (ces mêmes pays sont parfois politiquement instables).

Comme nous venons de le voir Ecolo n'a cessé depuis 2003 de défendre la sortie du nucléaire, il donne à ses opposants des contre-arguments et proposent aux yeux de la population des solutions pour que la sortie du nucléaire se fasse.

La rente nucléaire :

Intéressons-nous maintenant à une décision récente en matière de nucléaire : la rente sur l'énergie nucléaire. En effet, comme expliqué auparavant, les centrales nucléaires ont été

⁷³ FAUCONNIER, J-F., Op Cit, P.23-24.

⁷⁴ Ibid, P.19-20.

amorties par Electrabel au bout de 20 ans d'exploitation. Cela signifie qu'au bout de vingt ans d'exploitation, une centrale nucléaire génère de gros bénéfices pour Electrabel. Selon Monsieur Vanderburie (voir annexe), Ecolo a même été le premier à proposer l'idée d'une rente sur l'énergie nucléaire (sorte de taxe sur les bénéfices liés au nucléaire). L'idée au début fut critiquée puis reprise par d'autres partis politiques.

En 2008, le gouvernement fédéral a décidé d'imposer à Electrabel une rente nucléaire⁷⁵ ; il fallait alors en déterminer le montant. Pour la période de 2008 à 2010, le montant fut de 250 millions d'euros par an, restait alors au gouvernement Di Rupo de déterminer le montant pour 2011 et 2012. Pour cela, il fallait déterminer le montant des bénéfices que touchait Electrabel grâce aux centrales nucléaires. La Creg, régulateur fédéral du marché de l'énergie avança un montant de plus ou moins 1.8 milliards d'euros. Electrabel quant à lui a avancé le chiffre de 650 millions d'euros. Sur base des chiffres avancés, le gouvernement Di Rupo s'est mis d'accord pour maintenir la rente nucléaire et s'est accordé sur un montant de 250 millions d'euros pour 2011 et de 550 millions pour 2012.

Ecolo estime quant à lui qu'il s'agit d'un cadeau effectué à Electrabel et que le montant de la rente aurait dû être plus élevé. Electrabel a sans doute obtenu un montant moins élevé en menaçant de délocaliser ses activités s'il était trop taxé en Belgique.

Lors des mes entretiens avec Monsieur Vanderburie (voir annexe), je lui avais posé la question de savoir si le gouvernement Di Rupo allait modifier ou supprimer la loi de sortie du nucléaire. Il m'avait alors répondu qu'il ne pensait pas que la loi serait supprimée au vu de l'opinion de la population. Il estimait par contre qu'il était possible que le gouvernement utilise l'article 9 pour prolonger l'une ou l'autre unité.

Décisions du Gouvernement Di Rupo :

Depuis, la décision du gouvernement est tombée, le gouvernement s'est réuni en conseil des ministres le 4 juillet 2012 et a décidé les dispositions suivantes :

« 1) Deux centrales nucléaires seront fermées en 2015 : Doel 1 et Doel 2. Tihange 1 sera prolongée de dix ans, afin d'éviter le risque que 500.000 à 1 million d'habitants ne soient plongés dans le noir à certains moments pendant l'hiver (rapport d'Elia).

⁷⁵ La Libre, Op Cit.

2) 1000 mw nucléaires seront mis à la disposition du marché pour accroître la concurrence entre les fournisseurs et permettre les prix les plus bas possibles aux consommateurs et aux entreprises.

3) Des mécanismes d'encadrement juridiques seront mis en œuvre afin de permettre au gouvernement d'intervenir, voire d'empêcher l'arrêt éventuel des centrales thermiques existantes.

4) Un mécanisme sera développé pour inciter à l'investissement dans des capacités nouvelles permettant de garantir, après la fermeture des deux centrales nucléaires, à la fois la sécurité d'approvisionnement et le développement des énergies renouvelables, grâce à la plus grande flexibilité de ces nouvelles capacités.

5) La suppression de l'article 9 de la loi de 2003, c'est-à-dire la possibilité de déroger au calendrier de sortie par un simple arrêté royal.

6) La réaffirmation de la volonté du gouvernement de percevoir une rente durant la législature. »⁷⁶

Réactions d'Ecolo à cet accord gouvernemental :

Intéressons-nous maintenant aux positions d'Ecolo sur ces différentes décisions :

Concernant le point un, on peut donc voir que le gouvernement a décidé de prolonger Tihange 1 de dix années supplémentaires. Comme vu ci-dessus, Ecolo défendait le fait que cela n'était pas nécessaire ou qu'il faudrait peut-être prolonger l'une ou l'autre centrale jusqu'en 2017. Electrabel quant à lui défendait le fait que si l'on prolongeait l'une ou l'autre unité cela devait se faire pour une période de dix ans. En effet, selon eux, de coûteux investissements étaient nécessaires, cela ne valait donc pas la peine de le faire pour une période inférieure à dix ans⁷⁷. Force est de constater qu'Electrabel a obtenu gain de cause.

A propos du point deux, Ecolo pourra peut-être se réjouir de ce point, à condition que les dispositions soient réellement efficaces. Ecolo avait effectivement accusé Electrabel de provoquer volontairement le risque de pénurie d'approvisionnement en fermant certaines

⁷⁶ Le site web du premier ministre de Belgique "*Fermeture des centrales nucléaires de Doel 1 et Doel 2 et prolongation de Tihange 1* », www.premier.fgov.be, consultée le 20/07/2012.

⁷⁷ Electrabel GDF Suez, « *une décision qui pose question* », communiqué de presse, Bruxelles, 2011.

centrales de production. Electrabel (voir annexe entretien avec Electrabel) contestait les accusations d'Ecolo. Selon l'entreprise, les autorités ont été mises au courant de ces fermetures et elles ont été faites uniquement parce que ces unités n'étaient plus rentables. Ecolo et Electrabel resteront sans doute attentifs au mécanisme qui sera mis en place.

Sur la décision numéro quatre, Ecolo pourra se satisfaire que des dispositions seront prises pour préparer la fermeture des deux autres centrales et que ce seront des dispositions qui favoriseront les énergies renouvelables. Reste à voir pour le parti si ce mécanisme sera efficace. Ecolo sera sans doute vigilant quant aux dispositions qui seront prises pour préparer la fermeture des autres centrales nucléaires.

Le point cinq prévoit de supprimer l'article 9, qui prévoyait la possibilité de prolonger les centrales nucléaires à des conditions strictes.

« La loi mentionne de manière explicite que la fermeture des centrales ne peut être reportée qu'en cas:

- d'événements externes imprévus n'ayant pas été provoqués par les exploitants des centrales nucléaires, comme une guerre, ou une crise internationale ;

- de problèmes d'approvisionnement imputables à certaines situations à l'étranger. »⁷⁸ La loi prévoyait donc des conditions très limitées et précises. Le gouvernement a donc décidé de supprimer cet article, ce qui lui permettra à l'avenir de prolonger la fermeture des centrales nucléaires comme bon lui semble. Ecolo ne verra sans doute pas cela d'un très bon œil.

Je ne vais pas parler du point deux et six, le premier ayant peu d'importance à mes yeux et le second ayant déjà été abordé précédemment.

Reste maintenant au secrétaire d'état à l'énergie de finaliser le dossier et de préparer le projet de loi qui sera déposé devant le parlement. Le parlement devra ensuite approuver le projet de loi et nul doute qu'Ecolo fera des interventions concernant ce projet, que cela soit hors ou dans l'arène parlementaire.

En fonction de mes entretiens qui ont précédé la décision du gouvernement, j'ai mis en avant les supposées réactions d'Ecolo, je vais maintenant m'intéresser aux réactions qu'ont eu les écologistes suite à cette décision du conseil des ministres.

⁷⁸ FAUCONNIER, J-F., Op Cit, P.4.

Muriel Gerkens porte-parole d'Ecolo à la chambre a déclaré : « La nouvelle position du gouvernement fédéral manque de la plus élémentaire rigueur car absolument rien n'imposait une telle prolongation d'un des trois plus vieux réacteurs, à part le montant de la rémunération des actionnaires du secteur. »⁷⁹

Sur base de cette déclaration nous pouvons en déduire qu'Ecolo ne se satisfait pas de cet accord. Il estime que cet accord a été fait dans le pur intérêt des actionnaires d'Electrabel.

Ecolo dénonce⁸⁰ également le manque d'ambition du gouvernement qui ne veut pas saisir entièrement l'opportunité qu'apportent le changement climatique et ses perspectives d'emplois. Ecolo montre comme exemple l'Allemagne et son secteur vert qui dépasse le secteur de l'automobile en terme d'emplois. Il dénonce également son manque de clarté envers les investisseurs, en prolongeant une centrale de dix ans, on ne donne pas un message clair sur l'avenir énergétique du pays.

Ecolo réaffirme également ses attaques contre Electrabel sur la question de la sécurité d'approvisionnement du pays. En déclarant : « Le secteur nucléaire ne se sert d'ailleurs même plus de sa pseudo-préoccupation visant à garantir la sécurité d'approvisionnement, puisque c'est lui-même qui organise la pénurie en décidant la fermeture d'unités non nucléaires »⁸¹. La position d'Electrabel à ce sujet a déjà été abordée.

Que compte faire Ecolo suite à cette décision ?

Nul doute qu'Ecolo ne va pas en rester là, il ne va pas laisser le gouvernement faire passer ces décisions sans montrer son opposition et en informer la population. D'ailleurs, il a déjà commencé à le faire dans la presse. Monsieur Vanderburie (voir annexe) m'a confié que le parti allait questionner le plan, le critiquer et proposer des amendements. Je lui ai également demandé pourquoi il ne menaçait pas de ne pas voter certaines propositions sur lesquelles il s'était engagé lors des négociations gouvernementales (ex : réforme de l'état). Il m'a alors répondu que les dossiers étaient différents et qu'Ecolo avait obtenu la satisfaction de certaines de ses demandes dans ces dossiers là (il ne veut pas chambouler l'équilibre global).

⁷⁹ L'avenir, « *Accord pour la prolongation du nucléaire* », www.lavenir.be, consultée le 15/07/2012.

⁸⁰ Ibid.

⁸¹ La Libre, « *Centrales nucléaires: accord du gouvernement* », www.lalibre.be, consultée le 16/07/2012.

Réactions d'Electrabel à cet accord gouvernemental :

Electrabel prend principalement acte de la décision du gouvernement⁸². Par contre, la société regrette que le gouvernement n'ait pas respecté l'accord qu'il avait passé avec Electrabel en 2009. En effet, « le Gouvernement a décidé en 2009 de prolonger de 10 ans la durée d'exploitation des unités nucléaires de Doel 1-2 et de Tihange 1. Cette prolongation qui était un des éléments essentiels de l'accord global conclu entre l'Etat belge et GDF SUEZ, s'accompagnait d'une contribution annuelle calculée, au terme et sur base d'études approfondies, à un montant compris entre 215 et 245 M€ à charge du secteur nucléaire pour les années 2010 à 2014. »⁸³

Cependant le gouvernement est tombé avant de pouvoir mettre en pratique cet accord et on peut voir que le nouveau gouvernement n'a pas respecté l'accord passé avec son prédécesseur (que ce soit pour la prolongation ou le montant de la rente).

La société regrette également l'ouverture à la concurrence de l'énergie nucléaire, il estime que cela va à l'encontre du besoin de sécurité d'approvisionnement et du libre fonctionnement du marché.

Je viens de voir les différentes décisions qui ont été prises par les gouvernements belges successifs en matière de nucléaire. J'ai également vu comment Ecolo a pris part ou réagi aux différentes décisions en matière de nucléaire. J'ai également vu les arguments mis en avant par Ecolo contre le nucléaire et les arguments que ses contradicteurs mettaient en avant pour défendre l'énergie nucléaire, le tout dans un contexte de mondialisation. Je vais maintenant tenter de voir les différentes méthodes d'actions qu'Ecolo met en place pour agir dans ce dossier.

⁸² Ibid

⁸³ Electrabel GDF Suez, Op Cit.

Actions d'Ecolo sur le dossier du nucléaire :

Quelles sont les actions qui sont mises en place par Ecolo pour agir sur le dossier du nucléaire ?

Dans un contexte globalisé, un des points les plus importants dans la réponse à cette question est l'impact de la mondialisation sur les actions menées par un parti politique. En effet, la mondialisation a ajouté une nouvelle échelle (le niveau global) aux échelles déjà présentes (local, national et régional). Les questions sociétales ont un impact au niveau de ces différentes échelles. Il en va de même pour l'énergie nucléaire, elle a un impact aussi bien au niveau global qu'au niveau local. Les partis politiques doivent donc agir au niveau de ces différentes échelles pour mener des actions sur ces thématiques. Les écologistes ont bien compris le phénomène de mondialisation et c'est pourquoi ils agissent sur la thématique du nucléaire au niveau de différentes échelles. Je vais donc essayer de voir les actions que mène Ecolo dans le dossier du nucléaire.

Le niveau local :

- Informer la population : Ecolo organise régulièrement des conférences (via les locales du parti) sur les questions environnementales et sur la question du nucléaire. Elles ont pour but d'informer la population sur les dangers du nucléaire et sur ce qu'Ecolo propose comme alternative pour en sortir. Les militants abordent également le débat sur le nucléaire de manière officieuse avec les membres de leur entourage, cela contribue également à conscientiser la population à cette thématique.

- Participation ou soutien à des manifestations : de nombreuses manifestations sont organisées par des associations environnementales et anti-nucléaires pour mobiliser la population sur les questions du nucléaire. Elles ont notamment lieu dans les communes qui hébergent des installations nucléaires. Le parti relaie l'information sur ces manifestations auprès de ces militants qui sont souvent nombreux à y participer. Il arrive même que des élus écologistes participent à ces manifestations ou profitent de celles-ci pour intervenir dans la presse à propos du nucléaire.

- Intervention d'Ecolo lors des conseils communaux : les locales du parti interviennent parfois lors des conseils communaux sur des questions touchant de près ou de loin la thématique du nucléaire. Ainsi par exemple, les communes via leurs intercommunales détenaient des actions

d'Electrabel, avec le rachat par Suez d'Electrabel, s'est alors posée la question de vendre ou non ces actions⁸⁴. Pour aider les communes à prendre les bonnes décisions, de nombreuses locales sont donc intervenues lors des conseils communaux pour poser différentes questions et faciliter le débat : Quelle sera la politique énergétique du groupe, quelle sera leur politique en terme de nucléaire, quel sera le montant touché en cas de vente de leurs actions, quelle sera l'influence des communes sur les décisions du groupe,... ?

Le niveau national :

A ce niveau-là, la Belgique étant un état fédéral, nous parlons aussi bien du pouvoir fédéral que du pouvoir communautaire et régional.

- La compétition électorale : ce point est l'un des plus importants. En effet, le meilleur moyen pour le parti de faire passer ses idées (notamment sur la question nucléaire) est l'exercice du pouvoir. Le meilleur exemple est la loi de sortie du nucléaire de 2003, il y avait eu peu de mesures anti-nucléaires en Belgique jusqu'à ce qu'Ecolo participe au pouvoir fédéral en 1999. Comme tout parti politique, Ecolo cherche le soutien électoral de la population, il participe aux différentes campagnes électorales dans le but d'accéder au pouvoir. En cas de victoire électorale et de participation au pouvoir, Ecolo négocie la mise en place de certains points de son programme.

Mais que pourrait obtenir Ecolo dans le dossier du nucléaire en cas de participation à ces différents niveaux de pouvoir ?

a) au niveau régional : comme vu précédemment les régions sont compétentes en matière d'énergie, Ecolo pourrait donc obtenir lors des négociations, des accords pour mettre en place une réelle politique de transition énergétique. Exemple : incitants financiers pour investir dans des énergies alternatives, des aides financières aux recherches sur les énergies renouvelables, ...

b) au niveau fédéral : le parti pourrait participer aux différentes négociations gouvernementales concernant l'avenir du nucléaire en Belgique. Ainsi, par exemple s'il avait participé au gouvernement Di Rupo, il aurait pu défendre les positions qu'Ecolo tenait (voir

⁸⁴ La Libre, « *Les intercommunales, pas forcément vendeuses* », www.lalibre.be, consultée le 17/07/2012.

précédemment) concernant la prolongation ou non des centrales nucléaires. Il aurait sans doute obtenu un meilleur accord du point de vue de leurs positions en matière de nucléaire.

- Jouer son rôle de parti d'opposition : Ecolo étant dans l'opposition au niveau fédéral, il surveille les actions du gouvernement actuel, il en va de même en matière de nucléaire. Nous avons vu précédemment qu'Ecolo réagissait aux différentes décisions gouvernementales en matière de nucléaire. Il réagit via son site internet, via des interventions parlementaires, via des communiqués de presse, via des interviews de ses élus dans la presse,... Cette action est importante car elle permet de conscientiser la population. Elle aide également le gouvernement à avoir une autre vision de la société que la sienne, elle permet de mettre sur la table d'autres pistes de solutions aux problèmes,...

- Informer la population : il s'agit du même point qu'au niveau local mais les activités organisées se font à plus grande échelle. Pour ce faire Ecolo intervient dans la presse via ses élus, il défend ses idées via son site internet, il organise des conférences,....

- Participation ou soutien à des manifestations : il s'agit du même point que celui du niveau local mais pour des manifestations d'ampleur nationale.

Le niveau régional :

Etant donné que la Belgique fait partie de l'Europe et de l'Union européenne, je vais m'intéresser aux actions que mènent les écologistes au niveau européen. Je vais également analyser les relations qu'Ecolo tisse avec les autres partis écologistes européens.

Alliance et action communes : le parti écologiste fait partie (comme d'autres partis écologistes d'Europe) du parti vert européen. Ce parti est né en 2004, « grâce à la volonté de 32 partis écologistes d'Europe, de l'Irlande à la Géorgie en passant par Malte et la Norvège, la création de ce parti anticipe les modifications du processus électoral européen qui, à terme, devrait amener la possibilité pour les citoyens de voter pour n'importe quel candidat ressortissant d'un Etat Membre. »⁸⁵ Mais quel est le but de ce parti européen (premier de ce type)⁸⁶ ? L'Europe se voit déléguée de plus en plus de souveraineté de la part des états, les écologistes de toute l'Union Européenne ont compris qu'ils partageaient une même vision de la société et

⁸⁵ Ecolo, « *Le parti vert européen : un parti avant gardiste* », www.ecolo.be, consultée le 16/07/2012.

⁸⁶ Ibid.

du monde, et qu'ils avaient tout intérêt à s'unir pour la défendre. Leur but est de peser sur les décisions prises au niveau européen notamment sur les questions environnementales. Le nucléaire reste un dossier dont les états sont souverains, l'U-E a très peu de compétence en la matière (voir interview Monsieur Vanderburie). Cependant, les écologistes aimeraient que de nombreux projets soient menés au niveau européen. Ainsi par exemple, les écologistes luttent pour la création d'un marché européen de l'énergie, ce qui favoriserait les énergies renouvelables. Celui-ci permettrait à un état connaissant une pénurie d'électricité d'acheter plus facilement de l'électricité à d'autres états. On peut donc voir que les écologistes de toute l'Europe ont de nombreux intérêts en commun et de nombreuses actions politiques à mener au niveau européen. Pour ce faire, ils ont tout intérêt à ce que les autres partis écologistes soient forts électoralement parlant.

Soutien et participation à des manifestations : depuis quelques années, les syndicats, les associations en tout genre, les citoyens européens ont compris l'importance des décisions de l'union européenne sur leur vie. Ils organisent régulièrement des manifestations d'envergure transnationale sur différentes thématiques dont celles du nucléaire. Elles ont lieu partout en Europe mais elles se déroulent souvent à Bruxelles. Ecolo tout comme pour les manifestations au niveau local et national relaie l'information auprès de ses militants et élus.

Compétition électorale : même si certaines décisions prises par l'U-E sont prises par des instances qui ne sont pas élues par les peuples d'Europe. Le parlement européen est compétent pour de nombreuses décisions européennes et il est élu par le peuple. Lors des élections européennes, les écologistes défendent leur projet européen auprès de la population belge. Ils cherchent à maximiser leur score électoral et obtenir le plus d'élus possible au parlement européen. Mais quel est leur projet européen ?

Les principaux points de leur projet européen sont « Amorcer une révolution verte en Europe ; faire de l'Europe un levier d'émancipation sociale et économique ; protéger les droits fondamentaux et renforcer le contrôle démocratique des institutions ; politique extérieure commune : l'Europe comme acteur d'une autre mondialisation ; une Europe qui s'assume et va de l'avant. »⁸⁷

Ecolo défend donc ce projet lors des élections européennes et après les élections, il défend son projet avec ses confrères écologistes d'autres pays au sein du parlement européen. La défense

⁸⁷ Ecolo, « Programme europe », www.ecolo.be, consultée le 23/07/2012.

de son projet comporte la contestation de l'énergie nucléaire et la promotion d'autres sources de production d'énergie.

Le niveau mondial :

Tout comme pour le niveau européen, Ecolo défend une même vision de défense des citoyens et de la planète face aux conséquences négatives de la mondialisation. Selon les écologistes, le seul moyen d'y parvenir est de réformer deux institutions importantes, L'U-E et L'ONU. Nous avons vu leur projet européen mais quel est leur projet au niveau de l'O.N.U. et quel rapport avec le dossier du nucléaire ?

- La réforme de l'O.N.U. : « Les Verts plaident pour une réforme de cette organisation qui irait dans le sens de sa démocratisation et d'une meilleure efficacité en vue de l'application effective du droit international. Une réorientation radicale des politiques poursuivies, dans le sens d'une primauté des droits sociaux et environnementaux dans l'organisation économique mondiale, est indispensable. »⁸⁸ Ils veulent que l'ONU et ces diverses organisations soient dans les mains des peuples du monde et qu'elles travaillent de manière plus écologique et sociale. Ecolo voudrait qu'elles fassent plus pour le développement durable et qu'elles préparent la transition énergétique mondiale, une transition qui doit se faire sans le nucléaire. Les écologistes essayent donc de convaincre les populations du monde ainsi que leurs dirigeants de cette vision.

- La critique de certaines institutions internationales liées à l'énergie nucléaire : certaines agences internationales ayant un rôle dans le nucléaire remettent régulièrement des rapports sur l'énergie nucléaire. Ces rapports sont souvent contestés par les écologistes que cela soit dans la presse ou dans les arènes politiques. Ainsi par exemple, au sein du parlement européen, le parti vert européen n'a pas hésité à critiquer le rapport d'Euratom⁸⁹ qui mettait en avant le fait que l'énergie nucléaire était une énergie sûre. Ecolo n'hésite pas à rappeler certaines erreurs commises dans le passé par des agences de contrôles. Ainsi par exemple, il rappelle que « peu avant la catastrophe de 1986, les réacteurs de type RBMK avaient été déclarés sûrs par l'Agence Internationale de l'Énergie Atomique. »⁹⁰ On peut donc voir que les

⁸⁸ Ecolo, « *Pour un monde qui se développe durablement et équitablement* », www.ecolo.be, consultée le 24/07/2012.

⁸⁹ Ecolo, « *Euratom et le risque résiduel* », www.ecolo.be, consultée le 24/07/2012.

⁹⁰ FAUCONNIER, J-F., Op Cit, P.10.

partis écologistes défendent leur vision du nucléaire aussi au niveau mondial.

- Participation à la coordination des verts mondiaux : Ecolo comme beaucoup de partis écologistes participe à ce projet. « La Coordination des Verts Mondiaux (GGC), créé en 2001 , est l'organe habilité à prendre des décisions au nom des Verts Mondiaux lors de Congrès périodiques. Les œuvres GGC_sont: faciliter la communication mondiale et le réseautage ; développer des vues communes et des campagnes ; encourager une action commune ; l'échange de compétences et de soutien ; promouvoir les idées et les valeurs vertes »⁹¹ Ecolo ne compte pas de représentant du parti pour le moment mais il est représenté par un membre du parti vert européen. Cette organisation aide les écologistes à échanger des idées, à préparer des actions communes,... Nul doute qu'il en va de même pour l'énergie nucléaire.

⁹¹ Global Green, « *A propos de nous?* », www.globalgreens.org, consultée le 09/07/2012.

Conclusion :

Je viens de terminer mon mémoire et je vais maintenant tenter d'en résumer les différents points. J'essaierai ensuite de tirer des enseignements sur ce travail que j'ai réalisé et sur les méthodes qu'Ecolo doit utiliser sur le dossier du nucléaire.

J'ai commencé mon mémoire en expliquant les raisons qui m'avaient poussé à choisir ce sujet. J'ai tenté de faire comprendre à mes lecteurs que cette thématique me passionnait depuis tout petit (ce qui était notamment dû à l'accueil d'un jeune Biélorusse) et que c'était une des principales raisons qui m'avait poussé à faire ce choix. J'ai également montré que les enjeux derrière cette thématique étaient politiquement très importants. Ensuite, j'ai expliqué le choix d'accorder une plus grande importance à la loi de sortie du nucléaire de 2003 (car elle était la décision politique la plus importante que la Belgique ait prise en matière d'énergie nucléaire).

J'ai également démontré qu'Ecolo était un des acteurs les plus pertinents à étudier dans le cadre de la thématique du nucléaire (car il était très actif sur cette question et qu'il avait été le moteur de la loi de sortie de l'énergie nucléaire). J'ai expliqué mon choix d'étudier cette thématique dans un contexte de mondialisation car l'énergie nucléaire comme beaucoup de questions sociétales est devenue un phénomène mondialisé.

Dans la première partie de mon mémoire, j'ai tenté de faire un historique des partis politiques ainsi qu'un historique des partis écologistes et plus particulièrement du parti Ecolo. J'avais pour but de comprendre comment ces partis ont émergé et comprendre quelles furent les motivations qui les ont amenés à faire ce choix. J'ai ensuite expliqué les caractéristiques des partis politiques et les particularités d'Ecolo. Il me semblait important de faire une typologie des partis politiques et de voir où se situait mon cas pratique. Ensuite, j'ai expliqué les fonctions d'un parti politique qui avaient un lien avec ma thématique. J'ai terminé mon étude des partis politiques par une étude des conditions de l'évolution partisane que j'ai appliquée au parti écologiste francophone.

J'ai terminé la première partie en voulant montrer à mes lecteurs ce qu'était la mondialisation. J'ai voulu expliquer ses impacts sur la planète (qu'ils soient positifs ou négatifs) ainsi que sur

l'énergie nucléaire. J'ai ensuite vu l'influence du phénomène sur les arguments pro et anti nucléaires.

Dans la deuxième partie de mon mémoire, j'ai fait un historique de l'énergie nucléaire en Belgique. J'ai expliqué ce qui a poussé la Belgique à se lancer dans ce type de production d'électricité. Ensuite, j'ai listé les décisions majeures qui ont été prises par l'état belge en matière de nucléaire depuis son lancement. J'ai expliqué le rôle qu'y avait joué le parti Ecolo. J'ai ensuite expliqué les décisions récentes qui avaient été prises. J'ai analysé comment avaient agi et réagi différents acteurs telles que le parti Ecolo et Electrabel face à ces décisions.

J'ai ensuite terminé mon mémoire en tentant de répondre à ma question de départ à savoir : Comment Ecolo agit sur la question du nucléaire ?

Nous avons donc pu voir que le nucléaire est un phénomène mondialisé et qu'il avait des conséquences à différentes échelles (échelles allant du local au planétaire). Pour pouvoir agir sur cette énergie nous avons donc vu qu'Ecolo agissait et devait agir au niveau de ces différentes échelles. Ecolo met en place des actions allant du simple soutien de manifestation anti-nucléaire à la conquête électorale. Ecolo choisit d'utiliser toutes les méthodes à sa disposition pour convaincre la population et ses dirigeants que la sortie du nucléaire est nécessaire et réalisable. Pour ce faire, il doit régulièrement contredire les études et les arguments véhiculés par les personnes ou organisations soutenant l'énergie nucléaire. Il intervient donc régulièrement dans le monde entier pour contredire ces arguments. Il se base alors sur ses propres expertises et contre-arguments.

Nous avons vu que lorsqu'Ecolo a réussi à gagner les élections et à participer aux négociations gouvernementales, il a demandé des mesures anti-nucléaires (ex : loi de sortie du nucléaire de 2003). J'ai également montré qu'Ecolo militait en faveur d'un plus grand transfert de souveraineté des compétences des états envers des instances régionales (tels que l'U-E) et des instances internationales (tels que l'O.N.U.). Ce transfert de souveraineté comprend également toute la gestion du nucléaire et de ses énergies alternatives. En effet, selon les écologistes, une gestion européenne des énergies alternatives permettrait aux Européens d'obtenir une autonomie énergétique sans devoir recourir à l'énergie nucléaire (ce qui n'est pas forcément possible si les pays produisent seuls).

Sur base de mes recherches et de ce travail, j'ai pu voir que si le parti veut faire reculer l'énergie nucléaire, je pense qu'Ecolo devrait continuer à mobiliser les peuples du monde et leurs dirigeants sur le besoin de préparer la transition énergétique et la sortie du nucléaire.

On pourrait se demander l'utilité de sortir du nucléaire en Belgique quand un pays voisin comme la France reste un des plus gros producteurs d'énergies nucléaires ? Cela sert justement à faire des émules dans d'autres pays et cela sert à leur montrer que la sortie du nucléaire est possible. Ainsi les écologistes citent souvent l'Allemagne comme modèle avec sa sortie du nucléaire, ses nombreux emplois verts et leur économie florissante. Quand on sait le fait que les états copient souvent les décisions qui marchent dans d'autres pays, on comprend l'intérêt d'agir également au niveau local et national.

Mais malgré tout, il faut quand même agir au niveau régional et mondial. Pour ce faire, les partis écologistes doivent convaincre les populations du monde de la nécessité de quitter ce moyen de production et il doit également les persuader que cela est possible. Une fois, les populations convaincues, les partis écologistes devront les convaincre de voter pour des partis écologistes ou des partis anti-nucléaires, qui prendront des mesures anti-nucléaires (une fois au pouvoir) et des mesures pour assurer une transition énergétique. Face au phénomène de mondialisation, les écologistes doivent militer pour une gestion transnationale de ces questions sociétales (que cela soit au niveau régional ou au niveau mondial).

Ecolo doit également continuer de développer ses propres expertises sur la question du nucléaire pour contredire certains rapports trop pro-nucléaires (selon eux). Il dispose et doit continuer à disposer d'experts sur les questions énergétiques et sur la question du nucléaire qui défendront leurs positions aux yeux de la population et des dirigeants. Il faut qu'il continue d'apporter son soutien aux associations environnementales qui entreprennent des actions contre l'énergie nucléaire ou en faveur des énergies renouvelables. En effet, ces associations contribuent à maintenir la pression sur les dirigeants concernant la thématique nucléaire et elles poursuivent le travail de sensibilisation d'Ecolo auprès de la population. Ecolo doit rester attentif à certaines actions chocs de ces associations qui peuvent avoir des effets inverses à ceux voulus (ex : Vidéo de Greenpeace où l'on voit Electrabel qui torture Di Rupo).

Nul doute qu'Ecolo aura encore beaucoup à faire sur cette problématique (en Belgique et dans le reste du monde). En effet, il faudra préparer la fermeture des prochaines centrales, chaque année l'état devra décider du montant de la rente, il faudra également s'assurer de la sécurité de ces centrales vieillissantes,...

Pour conclure, j'espère que mon travail satisfera mes lecteurs, que mes réponses à cette thématique leur plairont. J'espère avoir su bien cerner cette problématique. J'ai essayé de développer tous les points essentiels à la compréhension des actions que mène Ecolo sur le dossier du nucléaire. Pour ma part, ce travail fut très enrichissant et m'a aidé à mieux cerner ce parti politique et la façon dont il agit sur la scène politique belge. Je pense avoir su rester neutre et avoir su garder mon objectivité, j'avoue que ce ne fut pas toujours une chose facile avec ce genre de thématique qui est fortement politique et idéologique.

Bibliographie :

1) Ouvrages :

- ABELES, Marc., *le défi écologiste*, L'Harmattan, Paris, 1993.
- BAUMAN, Z., *le coût humain de la mondialisation*, Hachette Littératures, Paris, 1999.
- DELWIT, P., *Ecolo : les verts en politique*, Paris, Editions De Boeck Université, 1996.
- NAY, O., *Lexique de science politique, vie et institutions politiques*, Editions Dalloz, Paris, 2008.
- RIHOUX, B. *Les partis politiques : organisations en changement : le test des écologistes*, l'Harmattan, 2001.
- SEILER, D-L., *les partis politiques*, A Colin, Paris, 1993.
- TERTRAIS, B., *Atlas mondial du nucléaire*, Editions Autrement, Paris, 2011.

2) Articles :

- GALLAND, O., « Inglehart Ronald : La transition culturelle dans les sociétés industrielles avancées », *Revue française de sociologie*, 1996, Volume 37, numéro 37-3, P.481-483.

3) Cours universitaires :

- HONORE, L., cours d'Histoire économique et sociale, UCL Mons, année académique 2006-2007.
- SCHIFFINO, N., cours d'acteurs du système politique, UCL Mons, Année académique 2011-2012.

4) Sites internet :

- Cairn Info : <http://www.cairn.info>
- Ecolo : <http://www.ecolo.be>.
- Global Green: <http://www.globalgreens.org>.
- L'avenir : www.lavenir.be.
- La chambre : www.lachambre.be.
- La Libre : <http://www.lalibre.be>.
- Le FMI : <http://www.imf.org>.
- Le portail du pouvoir judiciaire de Belgique : www.juridat.be.
- Le site web du premier ministre de Belgique : www.premier.fgov.be.

5) Communiqué de presse:

- Electrabel GDF Suez, « *une décision qui pose question* », communiqué de presse, Bruxelles, 2011.

Annexes :

Interviews de Monsieur Vanderburie Julien (spécialiste des questions nucléaires d'écologie) :

Interview du 21/10/2011 :

Julien Vandeburie est Docteur en sciences géographiques de l'ULB, il débute sa carrière comme conseiller énergie/climat aux services fédéraux de la politique scientifique belge. Ancien lobbyiste énergie/climat d'Inter-Environnement Wallonie (ONG environnementale qui regroupe 150 associations actives en Wallonie et à Bruxelles) et membre du CFDD (le **Conseil Fédéral du Développement Durable** donne des avis à l'autorité fédérale belge sur la politique fédérale de développement durable), il est actuellement conseiller politique énergie/climat pour Ecolo.

1) Le parti ECOLO est né en 1980, comment expliquer son émergence ?

« En fait, en 1980 ce sont les deux premières assemblées générales qui fondent véritablement le parti. Il y en a une à Hélécinne et une autre à Neufchâteau. Auparavant, il y avait déjà une liste qui était apparentée à ce que devait être le parti ECOLO par la suite. D'ailleurs, peut être une petite anecdote : quand on donne un sigle pour une élection, le sigle doit représenter quelque chose. Comme ECOLO n'était pas apôtre du vocabulaire commun, il a fallu dire à quoi correspondait le logo. Alors, au premier stade du parti c'était : Ecologiste Confédéré Organisé pour des Luttes Original. Ca ne s'invente pas... Je vous garantis que c'est ça. Donc voilà, fin de la parenthèse, mais ça vous donne déjà des éléments importants sur la composition du parti écologiste. Donc, on a un courant très fort, très important qui est issu des Amis de la Terre qui est maintenant une association beaucoup moins importante et puissante en tout cas en Belgique francophone. Au niveau international, c'est « Friends of the earth », je ne sais pas si vous en avez déjà entendu parler. Par contre, elle est beaucoup plus active en Flandre. Les militants de cette association sont plus importants en Flandre qu'en Wallonie. [...] Je ne sais pas si vous avez entendu parler de ça mais maintenant c'est un très gros projet. Donc, vous avez Les Amis de la Terre d'un côté, de l'autre, vous avez une tendance plutôt très fort à gauche, très radicale, et enfin, une tendance qui était composée

par les personnes issues du Rassemblement wallon (parti issu de la grève de 1960) qui a été en grande partie repris par le PS mais dont une bonne partie était davantage pour la régionalisation. Ce sont des personnes qui voulaient la décentralisation du politique, de l'économie et donc, quand on parle d'écologiste confédéré, c'est de ce mouvement issu de cet ensemble qui voulait une démocratie beaucoup plus proche des citoyens, un pouvoir collectif beaucoup moins sur sa tour d'ivoire. Les années 1970, c'est encore l'Etat unitaire en Belgique, on n'a pas encore les régions, c'est en 1980. Donc, il y a une volonté de plus de démocratie de la part du parti militant. Il y a trois pôles importants : le groupe environnemental, le combat démocratique et le troisième pôle, plus centré sur l'égalitariste, sur les questions sociales. [...] C'est dans les années 1970 qu'apparaissent les premières listes apparentées à ECOLO (sans avoir encore le nom ECOLO définitif). En 1976, pour les élections communales et puis en 1979 pour les premières élections européennes. Ensuite, en 1980, le parti s'établit vraiment grâce à un certain succès lors des élections. Et à partir de 1980, ECOLO présente toutes les élections, pas toujours dans toutes les circonscriptions ni dans toutes les communes mais les choses sont lancées.

2) Par rapport aux Amis de la Terre justement, est ce que vous gardez encore des contacts avec cette association ? Avez-vous des dossiers sur lesquelles vous travaillez en commun ?

« Non, aujourd'hui, l'association au niveau francophone est très petite, je ne sais même pas s'il y en a encore un permanent par exemple. Donc, moi en tant que conseiller, je ne reçois jamais de courrier de leur part sur une certaine position ou autre. Elle n'a plus de poids, je dirais plutôt que c'est Inter-Environnement qui fédère des groupes de défense de l'environnement au niveau wallon et qui est plus un interlocuteur associatif important. Eux nous envoient des courriers, des positions, etc. On discute sur certains projets, des idées, comme on le fait avec d'autres interlocuteurs que sont les syndicats par exemple. Par contre, un personnage important, issu de là, c'est José Daras (ancien ministre wallon des transports). Il a commencé à militer aux Amis de la Terre dans les années 1970 avant de militer pour ECOLO. C'est vraiment l'exemple type. Je pense que c'est parce que l'association a perdu de son importance que l'on a plus autant de relations avec eux. Inter-environnement a été construit dans les années 1970 également et a toujours gardé un lien très fort. Il y a d'ailleurs régulièrement des personnes envoyées chez ECOLO qui en proviennent. »

3) Dans quelle mesure le parti a-t-il évolué par rapport aux trois piliers dont vous nous avez parlé ?

« En réalité, ces dix dernières années, il y a une professionnalisation du parti. Auparavant, c'était fondamentalement une organisation plus large, dans le sens moins hiérarchisée, moins centralisée, avec davantage de groupes de travail sur une thématique. Par exemple, on rassemblait les militants actifs, les quelques parlementaires et on avait très peu des personnes qu'on engageait pour être des professionnels, des connaisseurs de la question. Ceci fait que nos connaissances et les personnes qui travaillaient sur les sujets variaient en fonction des résultats électoraux. On perdait parfois parce qu'on avait plus suffisamment d'élus ou suffisamment de voix, de financement public. On n'avait plus personne à engager et donc, les choses allaient et venaient. C'est bien de travailler beaucoup avec les militants mais la disponibilité en terme de temps de travail réactif n'est pas la même que quand vous avez un permanent que vous payez tous les jours. Là, on s'est rendu compte que les dossiers se complexifiaient et qu'on ne pouvait plus se permettre de ne pas avoir de professionnels. En fait, il y avait des dossiers sur lesquels on n'avait pas de militants. En effet, il y a des dossiers qui ne sont pas de tradition militant ECOLO ; le budget par exemple, on n'a pas vraiment de spécialistes dans nos militants. Maintenant, au fur et à mesure, on y arrive mais ce n'était pas le cas il y a quelques années. On a donc professionnalisé la structure pour trouver des personnes qui avaient travaillé sur les sujets sur lesquels on n'avait pas de militants. Quant à nos conseillers déjà spécialisés, ils sont allés encore plus loin pour continuer à avoir de l'avance dans nos sujets de prédilection. C'est surtout avec Jean Michel Javaux qu'on a fortement professionnalisé la structure. Par exemple, on est passé il y a une quinzaine d'années de neuf secrétaires fédéraux à deux co-présidents. C'était très confus. [...] A la tête du parti, il n'y avait pas de professionnel. C'était un peu l'histoire du parti de ne pas concentrer le pouvoir en peu de mains, toujours avec cette volonté de démocratie. Mais, en terme d'efficacité, cela posait problème, c'est pour cela qu'on a dû se réorganiser.

4) Concernant cette professionnalisation, ne serait-elle pas à la base du déficit de confiance des citoyens envers le politique ? Que fait ECOLO concernant ce déficit de confiance ?

« ECOLO vient de lancer, au mois de mai, les Rencontres de l'écologie politique. Un site internet y est complètement dédié. Pendant deux ans, on va organiser un maximum de forums, de colloques, d'activités, de débats sur neuf chantiers. Il y a des chantiers, bien évidemment,

sur la question environnementale, sur la question du lien démocratique entre les élus et les citoyens, sur la question institutionnelle belge et d'autres questions sur la santé. Notre but est de rencontrer au maximum la société civile soit via les associations, soit via des débats tous publics ou via une association qui, elle-même, relaient ces débats dans son territoire. C'est une première réponse ; offrir la possibilité à tous de nous rencontrer. Ces rencontres sont pilotées par des élus, des personnes qui sont sensibles à ECOLO mais qui ne sont pas des personnes de l'appareil, pas des professionnels. On a, à chaque fois, quelqu'un de la société civile et un élu ECOLO au pilotage de ces chantiers de toute façon enrichis par toutes les idées apportées. Ensuite, le parti en tant que tel s'en inspire pour son programme. En fait, le programme du parti est mis en place par des permanents du parti mais il est validé par les militants.

Sur le désintérêt, je pense que grosso modo on va vers un désintérêt des citoyens du monde associatif, de l'engagement. On pense que, via les médias, on est plus impliqués mais c'est faux. C'est même le contraire : il y a de moins en moins de citoyens qui s'engagent dans les associations ou dans des mouvements politiques. Le nombre de personnes ayant la carte d'un parti est de moins en moins important. Il y a moins de personnes qui débattent des idées. Il y a bien les associations de riverains mais elles n'ont qu'un seul but, celui de s'opposer à un projet et ça, ça a toujours du succès ! Je pense qu'il faut quand même faire la part des choses, il y en a qui font opposition pour après construire un projet par la suite et il y en a qui se limitent à dire non à quelque chose. C'est une réaction un peu égoïste au départ. L'autre facteur, c'est la complexité de notre démocratie et de son fonctionnement. Le fait que l'on doive créer des coalitions est un facteur démocratique très intéressant mais ça ne permet pas de dire qu'il y a un vainqueur et c'est tout. Au contraire, il y a toujours des perdants mais ils sont nécessaires pour la coalition. Et c'est encore plus le cas dans notre pays divisé entre le nord et le sud avec différents niveaux de pouvoir. Là, il y a effectivement beaucoup de difficulté car les élus d'une communauté ne rendent pas compte aux électeurs de l'autre communauté. Le résultat est que cela ne donne pas une vision claire des résultats des élections. Le troisième facteur est la complexité des questions en jeu et le fait que le politique a de moins en moins la décision comme objet premier mais davantage la négociation. Je m'explique, quand on parle du cas d'Arcelor Mittal, le politique ne peut plus rien expliquer ou presque dans ce cas-là. Tout ce qu'il peut faire, c'est éventuellement négocier les meilleures conditions de la fin d'utilisation de l'outil plutôt que sa prolongation. C'est un élément dont malheureusement peu de citoyens ont conscience. Maintenant, le politique n'a

plus beaucoup de pouvoir de décision parce que on l'a déchargé pour toute une série de raison d'une partie du pouvoir. Après, c'est un autre débat de savoir si c'est bien ou mal. Dans un pays comme le nôtre, si on avait un système électoral à la française, on aurait le PS d'un côté et la N-VA de l'autre uniquement. Je ne suis pas sûr que la crise aurait duré moins. [...] Peut-être un autre facteur au-delà du fait que le politique ne décide plus, c'est que les dossiers qui sont mis à l'ordre du jour sont quand même assez complexes. Si vous allez voir des notes qui arrivent au gouvernement sur les choses à décider, c'est à chaque fois très complexe. [...] Les citoyens oublient que, parfois, le plus simple à comprendre c'est quand même le niveau communal. Maintenant, il y a d'autres échelons où on n'exerce plus correctement son devoir démocratique.

5) Etes-vous d'accord sur le fait que les partis politiques ont désormais tendance à avoir des positions plus centrées ? Est-ce le cas chez ECOLO ? Quelle est la position idéologique sur l'axe gauche/droite par exemple ?

« C'est difficile à dire comme ça, plus on va être radical, plus fondamentalement on va se retrouver avec une base électorale qui va être relativement faible. Sauf dans le populisme, où on est juste dans les effets d'annonce. ECOLO n'est peut-être pas dans sa phase la plus radicale au niveau du discours, encore que, quand on demande deux milliards d'euros de rente nucléaire annuelle certains, crient à la folie. L'exercice du pouvoir fait qu'automatiquement, on est moins radical parce qu'on doit le partager. [...] Ce n'est pas propre à ECOLO, c'est propre à tous les partis. Je n'ai pas fondamentalement l'impression qu'on est moins radical qu'avant dans nos propositions, je pense tout simplement qu'on ne s'engage plus dans des combats qui apparaissaient extrêmement radicaux. En 2003 par exemple, l'interdiction de publicité pour les cigarettes au circuit Francorchamps avait été perçue comme un ultra-radicalisme mais il y avait des choses beaucoup plus radicales dans la vie de tous les jours et qui n'ont pas du tout été mises sur la table. [...] Il y a aussi du changement de l'opinion publique : une position qui paraissait radicale à un moment ne l'est peut-être plus. Par exemple, la rente nucléaire, cela fait plusieurs années qu'on la demande et maintenant, plus personne ne conteste le fait d'en avoir une. Ce n'était pas le cas il y a encore trois ans. Donc, le radicalisme évolue aussi en fonction de l'opinion générale et de la position des autres partis. On avait, par exemple, proposé de relever le niveau des accises de diesel à celle de l'essence. En 2009, c'était inaudible alors qu'on ne peut pas dire que c'était une position radicale. Et il y a peu, Didier Reynders a mis cette idée sur la table. Alors qu'est

ce que c'est qu'être radical ? Je ne pense pas qu'ECOLO soit moins radical qu'avant mais d'une part, il y a toute une série d'idées qui sont reprises par d'autres et d'autre part, c'est une question de moment où l'on postule l'idée. Par contre, sur un axe gauche /droite, ECOLO s'apparente plus à gauche que le PS, sur quasiment tous les points. Cela n'est pas encore passé dans l'opinion publique mais c'est encore un autre débat.

6) Nous savons que la loi de sortie du nucléaire a été votée en 2003. Où en est-on actuellement et où se situe la Belgique par rapport aux autres pays européens ?

« Au niveau européen, le pays le plus nucléarisé est la France. La France compte entre 75 et 80 % d'électricité d'origine nucléaire dans sa production. Il y a peut-être la Lituanie qui la dépasse un peu mais c'est un tout petit pays et c'est une ancienne technologie soviétique donc, ce n'est pas comparable. [...] Là, on ne sait pas faire autrement tout de suite sinon, on aurait fait comme pour la Hongrie et la Slovaquie où l'Union européenne a exigé la fermeture des réacteurs nucléaires pour des raisons de sécurité. C'étaient les mêmes réacteurs de conception que ceux de Tchernobyl donc, vous comprendrez qu'il valait mieux fermer ces vieux outils. Si on reprend vraiment ceux du bloc plus occidental, la Belgique est, après la France, le pays où la production d'électricité d'origine nucléaire est assez importante. On est un pays qui en est, d'une certaine manière, assez dépendant. Mais ne confondons jamais énergie et électricité. L'électricité que l'on consomme en Belgique n'est jamais qu'une faible partie de l'ensemble de l'énergie consommée par l'ensemble des citoyens. Ensuite, on a la Suède qui est un important pays consommateur d'électricité nucléaire, entre 45 et 50%. [...] Après, il y a des pays où la consommation est encore moindre comme aux Pays-Bas. Et après, il y a toute une série de pays qui n'ont pas de centrales nucléaires : Portugal, Irlande, Norvège, Italie. Les allemands sont un peu un modèle, en tout cas un exemple à suivre pour la sortie du nucléaire, car ils emploient entre 30 et 35% d'électricité d'origine nucléaire. Après Fukushima, ils ont éteint une série de réacteurs qui n'ont toujours pas été remis en service depuis. L'avantage de l'Allemagne est qu'elle est relativement bien organisée en termes de répartition des compétences et de décisions. En Belgique, c'est un peu différent. Je reviendrai là-dessus mais je vais d'abord terminer au niveau européen. La France n'a jamais décidé de sortir du nucléaire, ni même de diminuer l'importance de son parc. Au contraire, elle a depuis longtemps déclaré qu'elle allait renforcer l'importance du nucléaire. Ce n'est pas uniquement dans leur seul intérêt, c'est aussi afin d'exporter. Le but de la France est d'exporter de l'électricité aux autres pays

européens. D'ailleurs, elle vend de l'électricité à l'Allemagne pendant une partie de l'année (pas en hiver). La France a installé beaucoup de chauffages électriques en prétextant que le nucléaire pollue peu. Effectivement, sur le site de la centrale, il n'y a pas énormément d'émissions de CO2 mais, pour extraire l'uranium, il y en a. En fonction des sites, cela peut aller d'un quart jusque près de l'équivalent d'une centrale au gaz. Il faut évidemment garder cela en tête. En hiver donc, le chauffage électrique fait qu'il y a une forte demande en terme de consommation d'électricité. Et en France, il n'y a pas assez de réacteurs nucléaires donc, c'est l'Allemagne avec son charbon qui produit l'électricité nécessaire pour la France. L'avantage dans ce système, c'est que les émissions de CO2 sont liées à l'endroit où elles sont produites. Ce sont alors les Allemands qui comptabilisent les émissions de CO2 pour la consommation française. Si l'on considère le bilan final, c'est toujours intéressant pour l'industrie nucléaire. Si on faisait le bilan au niveau européen, cela ne le serait plus. En Grande Bretagne, on a eu une période d'investissement et puis, une période où il n'y en a plus eu. La part du nucléaire n'a fait que diminuer et maintenant, on a de nouveau une volonté d'investissement dans ce secteur. Le problème du numéro 1 du nucléaire c'est que cela coûte très cher à l'investissement. Les réacteurs ont soit été directement financés via l'argent public, via des garanties octroyées par les Etats ou encore, via des sociétés appartenant à l'Etat. C'est pour cela que la France, encore aujourd'hui, peut investir dans des réacteurs parce que la libéralisation n'est pas comme en Belgique : les prix de l'électricité sont fixés par l'Etat. [...] Par contre, dans les pays où cela a beaucoup moins d'importance, aux USA par exemple, on n'investit plus dans les réacteurs nucléaires. Certains ont été vendus au prix d'une maison en Belgique, parce qu'il fallait l'entretenir. En conclusion, c'est rentable quand les frais sont pris en charge par le public et amortis avant la libéralisation. C'est pour cette raison que l'on voulait prolonger l'activité nucléaire en Belgique. On ne veut pas construire un nouveau réacteur, cela coûte trop cher.

7) Comment pourrait-on expliquer alors la mise en place du nouveau réacteur EPR en France ?

En France, la libéralisation n'est pas complète, c'est l'Etat qui fixe le prix de l'électricité d'origine nucléaire.

8) A partir de ce moment-là, cela devient donc rentable ?

En France, le prix de l'électricité va augmenter très fortement ces prochaines années, de plus d'une dizaine de pourcent parce qu'ils se rendent compte que le premier EPR en France va coûter beaucoup plus cher que prévu. Chaque année, on augmente le prix de l'électricité pour rentabiliser le prix de ce réacteur.

9) Nous devons revenir sur la répartition des compétences en Belgique :

Oui, en Belgique, les lois de réformes institutionnelles de 1980 ont introduit la répartition suivante : les régions sont compétentes en matière d'énergie, d'utilisation rationnelle de l'énergie, de l'énergie renouvelable, à l'exception des éoliennes en mer du Nord parce qu'elle reste un territoire fédéral et est donc une compétence fédérale. Cela veut dire que, quand on vote la loi de sortie du nucléaire en 2003, on ne peut pas voter en même temps un plan qui l'impose aux régions parce que c'est une compétence fédérale. Il faut faire un accord de coopération, ce qui est compliqué à mettre en œuvre et on n'a pas eu le temps de mettre cela en place. C'est ce qui explique un peu pourquoi la loi est orpheline d'un plan d'équipement complémentaire. Et donc, quand on parle d'énergie renouvelable, il y a le réseau de distribution d'électricité, qui est une compétence régionale. La distribution c'est du 70.000 volts et, dans nos prises, c'est du 220. Plus on monte, moins on perd d'énergie en transportant le courant. Le réseau de transport qui est à du 380000 volts est, lui, une compétence fédérale. Alors dès qu'on arrive à une cabine, le courant qui entre est fédéral et celui qui sort est régional. Vous imaginez la complexité dans laquelle on est quand on veut faire quelque chose en Belgique...

10) La loi de sortie du nucléaire prévoit qu'on ferme les réacteurs en 2015, pensez-vous cela faisable ?

La loi est quand même bien faite : l'article 9 prévoit qu'en cas de circonstances exceptionnelles, sur base d'une étude produite sur base du régulateur fédéral, on peut prolonger l'exploitation de réacteurs nucléaires pendant un laps de temps indéterminé. Pourquoi les politiques ont voulu changer la loi ? C'était pour permettre de prolonger l'exploitation de 10 ans parce qu'Electrabel, qui exploite essentiellement les réacteurs attend de 2015 de savoir si on va prolonger de 3 mois, 6 mois, 9 mois ou plus un ou deux réacteurs. Cela les intéresse moins de savoir que c'est 10 ans et 3 réacteurs d'un coup. Les réacteurs sont amortis depuis 1995 pour les premiers, donc, cela fait 16 ans qu'ils fonctionnent avec un

bénéfice extrêmement important. Si l'on les prolonge de 10 ans, c'est très intéressant. Il faut savoir aussi que les réacteurs ont été conçus pour une durée de vie de 30 ans mais ils peuvent être fermés après 40 ou avant 2015. Si, à l'occasion des stress tests, on découvre qu'il y a un problème majeur, ils peuvent être fermés du jour au lendemain. L'autre chose à savoir, c'est qu'en Belgique, quand certains parlent de sécurité d'approvisionnement, on fait référence au fait que la Belgique importe de l'électricité. Pourquoi ? Pas parce qu'on ne sait pas la produire chez nous mais parce qu'elle est moins cher en France ou en Allemagne. Si le fournisseur peut acheter l'électricité ailleurs et faire du bénéfice c'est ce qu'il va faire, la libéralisation c'est cela. Ce qui est important, c'est de savoir répondre au pic de demande : si un jour, on ne sait plus répondre, il y aura un blackout ou alors, il faudra dire aux usines très consommatrices d'arrêter de produire. C'est plus difficile à faire politiquement et économiquement.

11) Si on suit votre raisonnement, la sortie du nucléaire prévue pour 2015 est probable ?

Je ne sais pas, parce depuis 2007, on a eu pas mal d'investissement dans de nouvelles centrales parce qu'en fait, les investisseurs se sont rendus compte que la Belgique a quand même pas mal d'atouts. Les Français se sont aperçus que c'était parfois plus facile et plus intéressant de construire des centrales de production en Belgique plutôt qu'en France. On a maintenant beaucoup de projets qui vont faire entre 2 et 3 fois les réacteurs qui vont fermer. Le problème, c'est que le temps va passer, ces nouvelles premières unités vont apparaître vers 2015,2016. Donc là, il y a une incertitude d'environ 1 an sur la sortie. Les dernières études de la CREG dit qu'on est certain qu'en 2017, on aura plus besoin des 3 vieux réacteurs. [...]

12) Ce sera des unités de quel type ?

Essentiellement des centrales au gaz ou de cogénération. Effectivement, on pourrait dire qu'il y aura des émissions de CO2 calculées sur le sol Belge. L'uranium ne vient pas du sol européen, il vient de beaucoup plus loin. Le seul avantage de l'uranium est qu'il se stocke plus facilement que du gaz ou du pétrole. Autre anecdote sur le sujet : en ce moment, la moitié de l'uranium qui est utilisé dans les centrales nucléaires vient, en fait, de stocks militaires qui ont été dégagés suite à la chute de l'Union soviétique. Ceci a réduit la prospection dans le secteur de l'uranium. Le lobby atomique veut augmenter le nombre de

centrales alors qu'en fait, il n'y a pas assez de mines d'uranium. Il faut savoir que 8 ans sont nécessaires pour ouvrir une mine d'uranium et la faire tourner.

Il y a donc un éventuel risque, en termes de pointe, autour de 2015 ,2016. Maintenant, le jour où on prendra enfin par les cornes la question de la consommation, on résoudra le problème.

13) Pourquoi remplacer les centrales nucléaires par des centrales au gaz, qui émettent plus de CO2 que l'énergie verte?

Il y aura une partie qui sera renouvelable mais vous savez comme moi qu'un des problèmes du renouvelable c'est l'intermittence d'une série des sources, en particulier l'éolien. Tant qu'on n'aura pas passé le cap d'un réseau européen inter-relié, on ne pourra pas profiter tout le temps de ces sources renouvelables. Pour cela, il faudra attendre l'horizon 2020. La Belgique a signé un accord avec les Pays Bas, la Grande Bretagne et la Norvège pour tirer une série de câbles à travers la mer du Nord. [...] Il y a beaucoup d'autres secteurs où on peut faire des économies de CO2 et de coût : réduire la consommation de chauffage par exemple.

14) Arriverait-on à 100% de renouvelable en Belgique ?

Soyons honnêtes non, le pays est très dense, le tissu industriel est très énergivore, etc. Il faut se demander quel est le territoire de référence. Au niveau européen, les verts européens ont établis un scénario qui montre qu'en 2050, on pourrait atteindre 100% d'énergie renouvelable et 95% de réduction des gaz à effet de serre, en accord avec ce que demande le GIEC en termes de protection de la terre.

15) Par rapport à cela, quel est le rôle de l'UE ? Est-elle compétente dans le domaine nucléaire ?

Le nucléaire est une chasse gardée des Etats membres. Il y a le traité EURATOM qui met une série de choses en commun mais la décision de construire un réacteur nucléaire ou d'en fermer un reste une décision des Etats membres. Il n'y a pas de politique nucléaire européenne, il y a juste des choses qui se font sur les déchets par exemple, des choses en terme de sécurité, etc. Il y a des Etats qui sont farouchement contre, c'est écrit dans leur constitution (Autriche), et des Etats qui sont pro-nucléaires (France).

16) Concernant la sortie du nucléaire en Belgique, qu'est ce qui différencie le parti ECOLO des groupes de pression comme Greenpeace ?

Lorsqu'on est au pouvoir, il faut quand même savoir rester pragmatique. On peut être très ambitieux, avoir des objectifs mais il faut aussi tenir compte de la réalité. Un groupe de pression est beaucoup moins lié à la réalité et à d'autres acteurs avec qui il faut partager le pouvoir. Greenpeace va toujours dire que c'est possible. Lorsque l'accord du gouvernement a été signé en 1999 entre les écologistes au niveau fédéral, les socialistes et les fédéraux, on se disait que la sortie du nucléaire serait dans 40 ans. Greenpeace nous a critiqué parce qu'on n'avait pas défendu 30 ans (donc à partir de 2005). C'est ce qui différencie ECOLO des autres. Les hommes politiques, écologistes ou pas, ne vont pas fermer des centrales et mettre à mal l'économie d'un pays.

17) Quelles sont les actions d'ECOLO pour mobiliser la population, l'informer sur le nucléaire ?

On développe des actions de sensibilisation via nos sections locales : les antennes des différentes communes font des actions pour économiser l'énergie, organiser des débats, etc.

18) Vous utilisez également internet, les réseaux sociaux, que pouvez-vous dire à propos des moyens non-conventionnels de participation ?

Oui il y a le site d'ECOLO bien sûr, les attachés de presse mettent des informations à disposition sur Facebook.

19) Des évènements tels que Fukushima font changer l'opinion des gens, remarquez-vous un changement d'opinion de la population sur le nucléaire depuis la catastrophe ?

En effet, l'histoire est faite de faits imprévisibles. Fukushima a été un déclencheur, on avait eu tendance à oublier que le nucléaire était dangereux. Vingt ans après Tchernobyl, c'est la traversée du désert du secteur nucléaire. [...]

Interview du 10/05/2012 :

- 1) Quelle a été la position d'ECOLO lorsqu'on a négocié pour faire passer cette loi ?
Quelle a été son influence dans le processus de décision qui a amené à cette loi?**

C'était une demande d'Ecolo-Groen (à l'époque Agalev) Lors des négociations de la formation du Gouvernement fédéral Arc-en-Ciel entre 1999-2003. Par la suite, le projet de loi a été préparé par le cabinet d'Olivier Deleuze qui était secrétaire d'Etat à l'énergie

- 2) La loi qui est passée était-elle exactement comme l'aurait souhaité ECOLO ?**

Les premières demandes étaient de fermer les centrales au terme prévu de leur durée de vie, c'est-à-dire 30 ans. Ce sont 40 ans qui ont été retenus. L'article 9 qui prévoit les conditions d'une éventuelle prolongation n'était pas souhaité par Ecolo.

- 3) ECOLO a-t-il voulu faire passer des amendements à cette loi (je n'en ai pas trouvé sur le site internet de la chambre) ?**

Comme indiqué plus haut, Ecolo était à l'initiative via son secrétaire d'Etat.

- 4) J'ai constaté que depuis 2003 la loi avait été remise en cause par divers partis politiques (ex: la NVA et Le VB ont voulu l'abroger et le MR a voulu la modifier), il y a t-il eu d'autres remises en cause de la loi? ECOLO ne craint-il pas une abrogation de la loi ou sa modification par la nouvelle majorité?**

La loi a dès la sortie des écologistes du Gouvernement fédéral à la mi 2003 été remise en cause. Cependant aucun parti n'a pu utiliser l'article 9 qui ne permet de prolonger qu'en cas d'extrême urgence (on y sera seulement qu'en 2013 ou 2014). Plusieurs partis – dont l'ancien Gouvernement PS-CDH-MR-VLD-CD&V avant la crise institutionnelle voulaient prolonger le nucléaire en changeant la loi, projet qui n'a jamais abouti sur les bancs du Parlement.

Comme une majeure partie de l'opinion reste opposée voire très modérée sur le nucléaire et d'autant plus depuis les événements de Fukushima, nous ne pensons pas que la loi sera abrogée ou modifiée. Peut-être utiliseront-ils l'article 9 – ce qui ne permettra que de prolonger l'une ou l'autre unité mais pas toutes les unités.

5) Concernant la question 3 sur les amendements, je me demandais si ECOLO avait voulu modifier la loi depuis sa parution?

Non, Ecolo n'a jamais déposé de proposition de loi modifiant la loi de sortie de 2003.

Interview du 15/07/2012 :

1) Que pense ECOLO de la décision prise par le gouvernement ? Le parti la trouve-t-il justifiée ? Quelle décision aurait-il voulu faire passer s'il était au gouvernement ?

La réaction publique est ici: <http://web4.ecolo.be/?Des-progres-insuffisants-et-pas>

Si nous étions au Gouvernement, nous aurions respecté la loi de sortie du nucléaire. Et si, effectivement, il y aurait eu un risque pendant 2 ans, une prolongation partielle le temps nécessaire pour assurer la sécurité d'approvisionnement.

2) Suite à la décision du gouvernement, ECOLO compte-t-il entreprendre des actions ? si oui lesquelles ?

Nous questionnerons le plan, le critiquerons et proposerons des amendements lors des travaux parlementaires.

3) ECOLO a accepté de voter la réforme de l'état alors qu'il avait été exclu des négociations gouvernementales, pourquoi n'a t-il pas menacé de ne pas voter la réforme de l'état dans le cas d'une mauvaise décision (selon ECOLO) sur la loi de sortie du nucléaire?

Les deux dossiers ne sont pas liés. Les accords institutionnels sont eux même issus d'un compromis avec des demandes Ecolo. L'équilibre global ne doit pas être modifié.

4) Sur le dossier du nucléaire, qu'est ce qui distingue ECOLO d'autres associations environnementales ?

L'exercice du pouvoir à certaines périodes et assemblées. Cela implique de prendre des décisions en concertation, donc de ne pas imposer son point de vue.

5) Y a-t-il une pression des militants d'ECOLO sur les dirigeants du parti concernant le nucléaire?

Oui, anti-nucléaire

6) Quel est selon vous l'impact de la mondialisation sur la thématique du nucléaire?

Elle donne l'impression d'une renaissance du nucléaire alors que cette énergie se marginalise.

7) Est-ce que la position d'ECOLO sur le nucléaire a évolué depuis la création du parti ?

Non.

Interview de Houba Françoise D'Electrabel du 10/05/2012 :

1) Quelle est la position défendue par Electrabel en matière de nucléaire (et plus particulièrement sur la loi de sortie de nucléaire de 2003) ?

En dehors du communiqué de presse qu'Electrabel a publié en octobre dernier et que je joins en annexe, nous ne disposons pas de documents sur la position de notre société en matière de sortie du nucléaire. Electrabel est en réalité actuellement en attente d'une décision par le gouvernement sur le prolongement ou non de la durée de vie des plus anciennes centrales nucléaires. Notre société appliquera la décision du gouvernement. Il faut toutefois garder à l'esprit que la fermeture de ces unités nucléaires aura un impact € sur le prix de l'électricité, sur les émissions de CO₂ en Belgique et sur la sécurité d'approvisionnement de notre pays.

Interview de l'équipe Ledialogue d'Electrabel du 15/07/2012 :

1) Que pense Electrabel de la décision du gouvernement sur la loi de sortie du nucléaire (prolongation de Tihange...)?

Electrabel constate que le Gouvernement, par ces décisions, ne respecte pas le protocole d'accord conclu en octobre 2009 entre l'État belge et le Groupe GDF SUEZ, lequel comprend des engagements fermes et réciproques qui lient les parties, notamment la

prolongation de la durée de vie des centrales Doel 1, Doel 2 et Tihange 1 pour une durée de dix ans.

2) Quelle aurait été, selon Electrabel, la meilleure décision à prendre ?

Nous ne remettons pas en cause que la décision de prolonger ou non les centrales nucléaires soit du ressort des pouvoirs publics, même si arrêter l'exploitation d'outils industriels performants n'est pas le premier choix d'Electrabel.

3) Suite à cette décision, que compte faire Electrabel ? Quelles décisions vont être prises ? Quels investissements vont être faits ?

Les choix du Gouvernement ne permettent pas à l'entreprise de prendre aujourd'hui les décisions nécessaires. Electrabel se tient à la disposition du Gouvernement pour obtenir la clarté absolue sur les éléments économiques.

4) Certaines associations environnementales ainsi que le parti Écolo accusent Electrabel d'avoir volontairement provoqué le risque de manque d'approvisionnement en électricité, en fermant certaines centrales de production... Que répond Electrabel à ces accusations ?

Déjà début 2011, Electrabel a informé les autorités compétentes de son intention de fermer certaines centrales classiques. Malgré les investissements forts importants de l'entreprise et le travail remarquable de ses collaborateurs, une série de facteurs externes et de décisions politiques ont fait que ces centrales ne sont plus économiquement viables.

5) N'est-il pas trop dangereux de prolonger de dix ans une centrale que l'on avait prévu de fermer ?

La durée de vie des centrales nucléaires n'est pas techniquement prédéfinie. Aux États-Unis, la durée de vie est régie par une licence d'exploitation de 40 ans qui peut ensuite être prolongée de 20 ans. Aux Pays-Bas, la centrale de Borssele a été prolongée pour une durée de vie de 60 ans.

La majorité des équipements peuvent, en effet, être remplacés en cours de vie, à l'exception du réacteur et de sa cuve. Plusieurs études indépendantes ont démontré (comme celle du Centre d'Étude de l'Énergie nucléaire) que les cuves des réacteurs peuvent certainement être

utilisées pendant 60 ans. La robustesse et l'étanchéité des cuves belges sont testées régulièrement. Ces tests sont faits sous le contrôle des autorités.

Electrabel, Groupe GDF SUEZ, investit chaque année en moyenne 100 millions d'euros sur chaque site nucléaire. Toutes les centrales subissent annuellement un entretien approfondi, où l'on procède préventivement aux remplacements des systèmes et composants qui s'avèrent nécessaires. Tous les dix ans, nous devons démontrer aux autorités, au travers d'une révision complète, que chaque centrale nucléaire répond aux normes et critères les plus sévères.

Nos centrales belges sont donc prêtes pour être prolongées. Il s'agit d'une décision purement politique.

6) Que pensez-vous de la décision d'ouvrir l'énergie nucléaire à la concurrence ?

Cette volonté du gouvernement ne répond d'aucune façon à l'objectif de garantir la sécurité d'approvisionnement du pays. En outre, l'idée d'une 'mise à disposition' va à l'encontre du libre fonctionnement du marché tel que prévu dans la législation européenne et comporte une atteinte manifeste au droit de propriété de notre entreprise.